

LA PREDICATION DU CAREME DANS NOS EGLISES



Les orateurs sacrés qui suivent, se diviseront la tâche de prêcher la station quadragesimale dans nos principales églises de gauche à droite: A la Cathédrale, M. l'abbé J.-N. Dupuis, M. l'abbé Anatole Martin, M. l'abbé Noël Fauteux, M. l'abbé J.-O. Maurice, M. l'abbé J.-M. Melançon; A Notre-Dame, M. l'abbé Camille Roy, de Québec; A Saint-Patrice, M. l'abbé John-L. Belford.

LES OUVRIERS DE PARC
MOLSON VEULENT A TOUT
PRIX OBTENIR JUSTICE

Une grande assemblée relative au redressement de leurs griefs est tenue, hier soir, au milieu du plus vif enthousiasme. — Le rapport de la délégation envoyé aux commissaires municipaux. — Les résolutions adoptées.

DES REMERCIEMENTS ADRESSES A LA "PRESSE"

Cinq cents ouvriers, la plupart sans-travail, étaient assemblés, hier soir, dans la vaste salle de l'église, au Parc Molson, dans le quartier Saint-Denis, pour discuter les meilleurs moyens à prendre afin de procurer de l'ouvrage à ceux qui en sont privés. Ces ouvriers, auxquels se sont joints un grand nombre de citoyens des autres classes de la société, commerçants, ou hommes des professions libérales, ont formé, sous le nom de "club municipal Saint-Jean-Berchmans", une grande association, dans le but de s'assurer une protection mutuelle, et d'être mieux en mesure d'attirer l'attention des autorités municipales sur ce quartier, jusqu'ici négligé.

L'assemblée s'ouvrit sous la présidence de M. Gilbert Leclerc, président du club, assisté de M. J. Lavigne, secrétaire. En quelques mots, le président expliqua que le but que les ouvriers veulent atteindre, ce moment, ce n'est certainement pas de faire un vain étalage de leurs plaintes ou de leurs récriminations, contre tel ou tel représentant de l'autorité de l'Hôtel de Ville, mais, dit-il, c'est dans le but d'arriver à trouver les moyens pratiques de sauver de la misère noire, les nombreux travailleurs qui en sont menacés, et à qui personne, en haut lieu, ne semble devoir s'intéresser suffisamment. Puis, il prit la délégation, qui avait reçu mission d'entrevoir les autorités de l'Hôtel de Ville, de faire son rapport.

M. le docteur P. A. Dansereau, chef de la délégation, déclara que le maire et les commissaires avaient pris en considération sérieuse les demandes des ouvriers du Parc Molson, et annonça la bonne nouvelle que des agents avaient été envoyés pour ouvrir de nouveaux chantiers, de canaux d'égouts, dans le quartier. Quant à la plainte que nous avons formulée, que de nombreux ouvriers des autres quartiers travaillaient actuellement, dans le Parc Molson, dit-il, alors que certaines d'ouvriers résidant dans ce quartier sont mis de côté, nous avons appris une chose que nous ignorions complètement: c'est que ce sont les échevins, et non les commissaires qui nomment les contre-maîtres et les ouvriers sous leurs ordres. Chaque échevin a le patronage absolu dans son quartier.

M. J. Brosseau, membre de la délégation, ajouta qu'il regrette vivement que M. l'échevin Houllé ne fût pas présent, pour lui poser certaines questions. L'orateur critiqua la résolution du bureau des commissaires, par laquelle les contre-maîtres sont obligés de n'occuper les ouvriers à tour de rôle, que trois jours par semaine. Il releva le fait que rarement un ouvrier fait ses trois jours complets. "On a voulu partager un bien petit pain en quatre, afin, soi-disant, que tout le monde en ait un peu, mais on ne pense pas, par exemple, à partager les gros pains même en deux."

M. D. Lanthier exposa que la racine du mal, dans la présente crise, c'est l'égoïsme, qui fait que chacun pense trop à soi, sans penser aux autres. Il reproche à certains hommes publics, qui se disent amis de l'ouvrier, d'être tout au moins égoïstes à son égard.

M. J. M. Dansereau, J. Larose et autres proposèrent d'inviter le maire et les commissaires à une assemblée à laquelle ils pourraient constater par eux-mêmes le mal profond dont souffrent les ouvriers du

L'AIDE AUX
INDUSTRIES
TECHNIQUES

Le "Montreal Technical Institute" demande une meilleure subvention.

VISITE D'OUVRIERS
EN BATIMENT

Les contrôleurs ne se sont pas trop fait tirer l'oreille, hier, pour porter de \$5,000 à \$7,500 la subvention annuelle que la Ville octroie au "Montreal Technical Institute".

Une délégation de cette institution, présentée par M. le sénateur Bédard et M. Alexander McPhee, est venue exposer au Bureau des commissaires, hier après-midi, que le dernier exercice s'était terminé par un déficit et que, si le "Montreal Technical Institute" avait pu continuer de donner des classes du soir, qui sont très appréciées, c'était grâce à la générosité de la Commission des Ecoles Protestantes. Celle-ci, en effet, à part qu'elle offre gratuitement l'usage de son édifice de la rue Sherbrooke, a même voulu avancer à l'institution les fonds dont celle-ci avait le plus grand besoin.

A l'heure actuelle, l'institution doit environ \$16,000 à la Commission des Ecoles Protestantes. Elle a donc pensé s'adresser à la ville de Montréal et au gouvernement provincial afin d'obtenir un peu d'aide qui lui permette de continuer l'œuvre qu'elle exerce. C'est pourquoi, elle demande que la subvention que la ville lui octroie annuellement soit portée de \$5,000 à \$7,500. Demande semblable sera faite auprès du gouvernement de Québec, dont la subvention annuelle est aussi de \$5,000.

Après une courte discussion, le Bureau des commissaires a consenti à la demande de la délégation. Une résolution en conséquence, proposée par M. McDonald et secondée par M. Hébert, fut adoptée à l'unanimité.

Une autre délégation se présente, celle-ci représentant le Conseil des métiers de construction. Elle était composée de M. W. Vaehon, agent de l'association des plombiers; M. Joseph Métivier, agent des tailleurs de pierre; M. O. Bourdon, agent des peintres, et M. J. Laflamme.

Ils demandèrent un règlement propre à assurer plus de protection aux ouvriers contre les gaz délétères qui s'échappent des fourneaux des

A suivre sur la page 10

DE BIEN
RAPIDES
VENTES

Un nommé Drummond a un bon moyen de faire circuler l'argent.

CHEVAL QUI SE VEND
COMME DU BON BEURRE

On en dispose six fois dans l'espace de quelques heures.

LA RECOMPENSE

Le nommé Robert Drummond, de la rue Craig-Est, vient de prouver que le commerce peut être encore bien actif quand on sait s'y prendre.

L'autre jour, vers trois heures de l'après-midi, il s'empara délicatement du cheval et de la voiture de M. Sam Deschamps, 811 de la rue Craig Est et il partit avec l'intention de faire des affaires.

L'attelage qu'il conduisait valait près de deux cents dollars. Bientôt il en disposait contre un vieux cheval et une somme de dix dollars en retour, en racontant nous ne savons quelle histoire à celui qui a fait la transaction avec lui.

Puis dans l'espace de quelques heures le pauvre cheval a changé six fois de propriétaires.

Drummond l'a, comme nous le disons plus haut, échangé, puis le nouveau propriétaire l'a vendu pour la somme de \$30; celui-ci à son tour en disposa pour \$40; le quatrième acheteur le vendit \$50 et le cinquième acheteur ne refusa pas l'offre de \$70 qu'on lui faisait. Il l'acheta.

En constatant le vol, M. Deschamps s'empressa de rapporter le fait à l'assistant-surintendant Joseph Charpentier, de la Sûreté, qui chargea deux de ses meilleurs agents, les détectives Albert Beauchamp et Ernest Barrette, de rechercher le cheval et de capturer le voleur.

Le lendemain matin, Drummond était sous verrou, mais pour arriver jusqu'à lui les détectives ont dû faire presque tout le tour de l'île de Montréal.

Après avoir trouvé un acheteur à l'est, ils devaient se diriger vers l'Ouest pour voir l'acquéreur précédent, puis aller au Nord, au Sud. En un mot ce fut une randonnée qui dura toute la nuit.

Drummond traduit devant le magistrat Leet plaide coupable à l'accusation de vol, et pour le récompenser d'avoir donné un tel élan au commerce, le juge ordonna que le gouvernement le loge et lui fournisse la nourriture ainsi que les vêtements pendant 120 jours bien comptés.

DES VOLEURS FONT UN RICHE BUTIN

Des voleurs ont enfoncé, la nuit dernière, le magasin de M. Joseph Forbes, marchand de tabac en détail, situé au No 980 rue Saint-Denis.

Les cambrioleurs, après avoir tout volé, se sont enfuis emportant pour une valeur de \$500 de marchandises diverses.

L'affaire a été confiée aux bureaux des détectives.

LEADER DEMISSIONNAIRE



M. J.-M. TELLIER, C. R., député de Joliette, qui a officiellement annoncé sa retraite comme chef du parti conservateur de la province et présente son successeur à la chambre, M. Philémon Cousineau, C. R., député de Jacques-Cartier.

UN TRIO DE
JEUNES GENS
EN CELLULE

Les constables Lalande et Packwood, du poste No 2, ont arrêté, la nuit dernière, trois jeunes gens âgés de 17 et 18 ans, qu'ils accusent de cambriolage.

Ils ont été surpris dans un hangar en arrière de l'épicerie de MM. Beaudoin et Fils, No 660 de la rue Dorchester Est. Ils avaient en leur possession des liquides et des cigares pour un fort montant.

Quand les agents s'aperçurent que l'épicerie avait été cambriolée, ils avertirent aussitôt les propriétaires. On croit que les prévenus devaient être à leur deuxième voyage dans la place quand ils ont été surpris.

Les détectives Beauchamp et Barrette ont été chargés de continuer les recherches, en même temps qu'ils tâcheront de découvrir si les inculpés ont des complices.

Le chef Campeau a vivement félicité les constables Packwood et Lalande, de leur capture.

MORT DE MGR
M.-S.-H. BARIL A
TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PRESSE)
Trois-Rivières, 17.—Mgr Marie-Sophron-Hermyle Baril, ancien vicaire-général du diocèse de Trois-Rivières, aumônier des Ursulines depuis 1909, est mort ce matin, après une longue maladie. Il était âgé de 68 ans.

Mgr Baril était né à Sainte-Genève de Batiscan, le 9 octobre 1847. Ordonné prêtre en 1871, il fut successivement vicaire à Saint-Grégoire de Nicolet, à Béarn, professeur au Séminaire de Trois-Rivières, chanoine titulaire de la Cathédrale de Trois-Rivières et vicaire-général du diocèse. Il avait été nommé protonotaire apostolique en 1907.

L'"OSCAR II" EN ECOSSE

New-York, 17.—Un câblogramme annonce que le steamer norvégien "Oscar II" n'a pas été détruit, mais qu'il est retenu à Kirkwall, en Ecosse.

Mooselaw, Sask., 17.—Un déraillement s'est produit, ce matin, sur l'embranchement Weyburn-Lehigh du Pacifique-Canadien. Le chauffeur George Fashley, de Regina, a été tué et le mécanicien Dan Graham, d'Assiniboia, a été gravement blessé.

L'ALLEMAGNE VA-T-ELLE
POUVOIR EXECUTER DEMAIN
SES BARBARES MENACES?ILS SONT
PREVENUS

L'Oncle Sam ne tirera pas les marrons du feu pour Guillaume.

UN ARTICLE DU JOURNAL
LE "NEW-YORK HERALD"

New-York, 17.—Le "New York Herald", dans un article de fond intitulé: "The United States is not going to bury its fingers for anybody", (Les Etats-Unis ne tiendront pas les marrons du feu) dit: Dans la déclaration qu'il a faite au lieutenant-commandant Walter H. Gherard, attaché naval américain à Berlin, l'amiral Behncke, se faisant l'interprète du département de la marine d'Allemagne, a laissé voir la raison pour laquelle le gouvernement du Kaiser voulait faire tirer les marrons du feu par les Etats-Unis.

L'amiral Behncke a dit que les vivres avaient tellement bien été coupés à l'Allemagne que celle-ci n'avait plus assez de denrées alimentaires pour le peuple. Il a dit aussi que l'Allemagne se trouvait dans une situation où son existence dépendait de la mise à exécution de seuls projets qui pouvaient la sauver.

C'était pour l'amiral Behncke, une façon de justifier le blocus des ports anglais. Nous ne pouvons nous faire une idée exacte du mal que l'Allemagne peut causer à ses ennemis. Il n'y aura conflit direct entre les Etats-Unis et l'Allemagne que si des vaisseaux de guerre allemands coulent des navires de commerce américains ou, font perdre la vie à des Américains. Les Etats-Unis ont protesté solennellement contre ces menaces et l'Allemagne a semblé tenir compte de notre avertissement. L'Allemagne a modifié ses menaces. Elle fera flotter les navires de commerce si les Etats-Unis n'obligent pas la Grande-Bretagne de permettre à l'Allemagne de recevoir des vivres.

Volé, évidemment, une tentative de jeter les Etats-Unis dans le conflit en les forçant de dicter leurs volontés à la Grande-Bretagne. C'est là un autre acte stupide de l'impertinente diplomatie allemande. Les menaces allemandes, qu'elles soient leurs formes, ne feront pas rompre la neutralité des Etats-Unis. Les Etats-Unis ne seront pas le jouet de l'Allemagne. C'est au peuple allemand de mettre fin à la guerre que l'Allemagne a commencée. C'est à lui de décider s'il préfère la paix à la faim.

UN DERAILLEMENT

Mooselaw, Sask., 17.—Un déraillement s'est produit, ce matin, sur l'embranchement Weyburn-Lehigh du Pacifique-Canadien. Le chauffeur George Fashley, de Regina, a été tué et le mécanicien Dan Graham, d'Assiniboia, a été gravement blessé.

LE 196e JOUR DE LA GUERRE

A partir du 18, les eaux qui entourent les Iles Britanniques seront considérées comme zone de guerre par les Allemands.

Suprême avertissement.

REPRESAILLES ANGLAISES

Paris, 17 (2 heures 47 de l'après-midi). — Le département de la guerre a fait publier à Paris, cet après-midi, le communiqué suivant: "Les aviateurs français et anglais qui ont, hier, jeté des bombes dans les régions de Ghislennes et d'Ostende, ont essuyé une canonnade violente; mais ils sont revenus à nos lignes sans être blessés."

Les artilleurs belges ont canonné avec succès des groupes de soldats ennemis et des abris.

"En Champagne, dix contre-attaques livrées par les Allemands, pendant la nuit, ont été repoussées. Dans le district de l'Argonne, les Français et les Allemands ont déployé une grande activité. Près de Fontaine-aux-Charmes, nous avons détruit un blockhaus et cent mètres de tranchées. Une attaque allemande, livrée par trois bataillons au moins, entre Four-de-Paris et la colline numéro 263, à l'ouest de Bourguilles, a été très violente. Nous avons repoussé cette attaque et l'ennemi a subi de lourdes pertes. Nous avons fait des prisonniers. Plus loin, vers l'est, dans la forêt de Malancourt, nous nous sommes emparés de cent mètres de tranchées. Il n'y a rien d'important à signaler dans la région comprise entre la Meuse et les Vosges."

IL Y AURA REPRESAILLES

Londres, 17.—A minuit, les eaux qui entourent le Royaume-Uni seront considérées comme zone de guerre par l'Allemagne et tous les vaisseaux, même ceux des pays neutres, qui passeront dans cette zone, seront menacés de destruction par les sous-marins du Kaiser. Il est probable que le service de la Manche aura à souffrir un peu de la nouvelle situation; mais la plupart des compagnies de navigation des pays neutres braveront le nouveau danger. Sur les flancs des vaisseaux neutres seront peints les drapeaux des pays auxquels ils appartiennent. Le nom et la nationalité des vaisseaux seront indiqués par de grosses lettres. Les armateurs espèrent que ces précautions empêcheront les commandants des sous-marins de commettre des erreurs. On ne croit pas que les marins ennemis mettent immédiatement à exécution leur projet de destruction.

La Grande-Bretagne usera de représailles en coupant les vivres à l'Allemagne. Elle doit faire connaître bientôt ses desseins.

L'ENNEMI TENU EN ECHEC

Paris, 17.— Les Russes qui ont dû modifier leur situation, en Prusse orientale, occupent maintenant de solides positions et l'ennemi est tenu en échec. Aucun coup décisif n'a encore été porté dans les Carpates où les engagements sont d'une extrême violence. Cependant, la victoire penche du côté des Russes. Une grande bataille est imminente en Bukovine. Elle sera livrée près de Czernowitz, la capitale de cette province. Au front occidental, les Allemands sont peu actifs.

SUPREME AVERTISSEMENT

Londres, 17.— C'est à partir de demain que l'Allemagne doit considérer comme zone de guerre les eaux qui entourent les Iles Britanniques et celles qui baignent les rives du nord-ouest de la France.

L'"Exchange Telegraph Company" a reçu d'Amsterdam la dépêche suivante: "Sous ce titre: 'Suprême avertissement', les journaux allemands publient aujourd'hui une communication semi-officielle dans laquelle il est encore une fois donné aux commandants des vaisseaux neutres l'avertissement de ne pas passer dans la zone de guerre établie dans les eaux qui entourent les Iles Britanniques."

LES SERBES SAURONT VAINCRE

Paris, 17.— Une dépêche d'Athènes, adressée à l'agence balkanique, dit: "D'après les renseignements recueillis aux meilleures sources, six corps d'armée autrichiens et trois corps d'armée allemands, soit en tout 450,000 hommes, sont prêts à attaquer les Serbes. Depuis quelques jours, de nombreux combats d'avant-garde ont eu lieu, près de la frontière serbe, et l'on dit que les troupes du roi Pierre, qui ont consolidé leurs nouvelles positions, sont capables de résister victorieusement."

L'ALBANIE EST ENVAHIE

Salonique, Grèce, 17.— Les Albanais, qui, ces jours derniers, ont été mis en déroute, sur le territoire serbe, d'où ils ont été chassés sont poursuivis énergiquement. Les Serbes ont l'intention d'envahir l'Albanie et d'occuper plusieurs villes en ce pays.

(Autres nouvelles de la guerre voir page 8)

ADIEUX DE M. TELLIER ET DISCOURS-PROGRAMME DE M. PHILEMON COUSINEAU

Le chef de l'opposition à Québec fait part à la Chambre de sa détermination de se désister de ses fonctions.
—Il présente son successeur le député de Jacques-Cartier.

REMARQUES DE SIR LOMER

(Des correspondants de la PRESSE)
Québec, 17.—Le grand événement du jour est la démission de M. J. M. Tellier, député de Joliette, comme chef de l'opposition de l'Assemblée législative, poste qu'il occupait avec la plus haute dignité depuis six ans.

Quand l'Orateur a appelé l'ordre du jour, M. Tellier s'est levé et, au milieu du silence respectueux, il a lu la déclaration suivante:

"Avec la permission de cette Chambre, je voudrais donner un mot d'explication sur une matière qui me concerne personnellement.

"Plusieurs journaux se sont occupés de moi ces jours-ci. Ils ont annoncé, les uns que j'ai démissionné comme chef de l'opposition, d'autres, que je me retire de la vie publique; d'autres encore, que je vais monter au sénat ou prendre place dans la magistrature.

"Voici tout ce qu'il y a de vrai et de réel à ce sujet:

"J'ai donné à mes amis de la gauche, il y a environ trois semaines, ma démission comme chef de l'opposition; et je les ai priés de me choisir un remplaçant.

"J'ai fait cela, parce que je n'ai pas l'intention de demander à mes bons et fidèles électeurs de Joliette le renouvellement du mandat qu'ils m'ont confié. Il y a déjà vingt-trois ans, et qu'il ont bien voulu me continuer, depuis, sans interruption.

"Il n'est pas été loyal, ni juste pour mes amis de l'opposition, de rester à leur tête jusqu'à la prochaine élection et de me retirer alors des avant le combat.

"On m'a appelé déserteur; et cela, je ne le veux pas, ni pour eux ni pour moi. Depuis ma démission, je n'ai agi comme chef qu'en attendant la nomination et l'installation de mon successeur. Ce successeur est maintenant choisi. Je vous le présente, Monsieur l'Orateur, c'est mon ami le député de Jacques-Cartier. Je lui passe le commandement et je le salue comme mon chef. Il est digne, à tous égards, de l'honneur qui lui échoit.

"Quant à moi, je rentre dans les rangs comme simple soldat. Je continuerai à servir dans la tranchée les causes qui me sont chères, celles qui ont pour objet le bien de la province et le bonheur du peuple pour qui nous sommes ici. J'ai dit ailleurs à mes amis de l'opposition toute la reconnaissance que je leur

conservais à cause de la confiance et de l'estime (je devrais dire de l'amitié) dont j'ai été entouré jusqu'ici. Permettez, Monsieur l'Orateur, que j'adresse un mot de remerciements à vous, d'abord, puis aux membres du cabinet ainsi qu'à tous mes collègues du côté ministériel pour les bons procédés et les égards dont j'ai été l'objet comme chef de la loyale opposition de Sa Majesté en cette Chambre.

M. Tellier a été vivement applaudi non seulement par les députés de la gauche, mais aussi par plusieurs ministériels.

DECLARATION DE M. COUSINEAU

Quand le député de Joliette eut fini de parler, M. Philemon Cousineau, député de Jacques-Cartier, se leva et lut à son tour la déclaration qui suit:

M. COUSINEAU

"L'Honorable député de Joliette vient de communiquer à la Chambre les raisons qui l'ont décidé à donner sa démission comme chef de la loyale opposition de Sa Majesté. Tous ceux qui, dans cette enceinte et dans la province, ont connu la parole franche, loyale et sincère de l'honorable député acceptent dans leur plénitude et sans arrière-pensées les motifs qui lui ont inspiré cette conduite. Nul plus que nous, ses fidèles et dévoués collègues, ne regrette cette détermination, et nul plus que nous qui siégeons à votre gauche, monsieur, ne ressentent plus vivement la perte que nous faisons d'un chef sage et estimé, d'un conseiller ferme et prudent. Depuis la session de 1909, l'honorable député a donné, comme chef de l'opposition, à toutes les questions qui ont été débattues dans la politique, une attention scrupuleuse; et il ne s'est présenté aucun projet de loi sans qu'il affectât à son étude toute la science juridique et toute la prévision politique que son expérience comme juriste et homme d'état, de trente années et comme député de cette Chambre de plus de vingt-trois ans lui ont acquises. Toujours sur la brèche, il a combattu, souvent avec succès, les mesures qui ne lui paraissaient pas conformes à la saine administration et aux véritables intérêts de la Province. Connaissant le droit public, le droit administratif, le droit constitutionnel et le droit civil dans tous leurs principes comme dans tous leurs détails, son opinion faisait loi, et nos statuts portaient l'empreinte indiscutable de sa compétence en ces matières. Il s'est érigé dans nos lois un monument plus durable que l'albâtre et les générations présen-

Les Derniers Jours de la

Pianos Usagés

Nom	Valeur	Prix de vente
Krydner ..	\$365	\$237.00
Canada ..	550	267.00
Heintzman	450	124.50
New Scale	500	267.00
Newcombe	350	187.00
Ennis ..	375	198.00
Canada ..	400	212.00

Pianos Neufs

New Scale	\$450	\$303.00
New Scale	475	317.00
Krydner ..	365	247.50
New Scale	450	298.00
Ennis	400	267.00
Everson ..	425	275.00
Ennis	375	248.00

Pianos à Queue

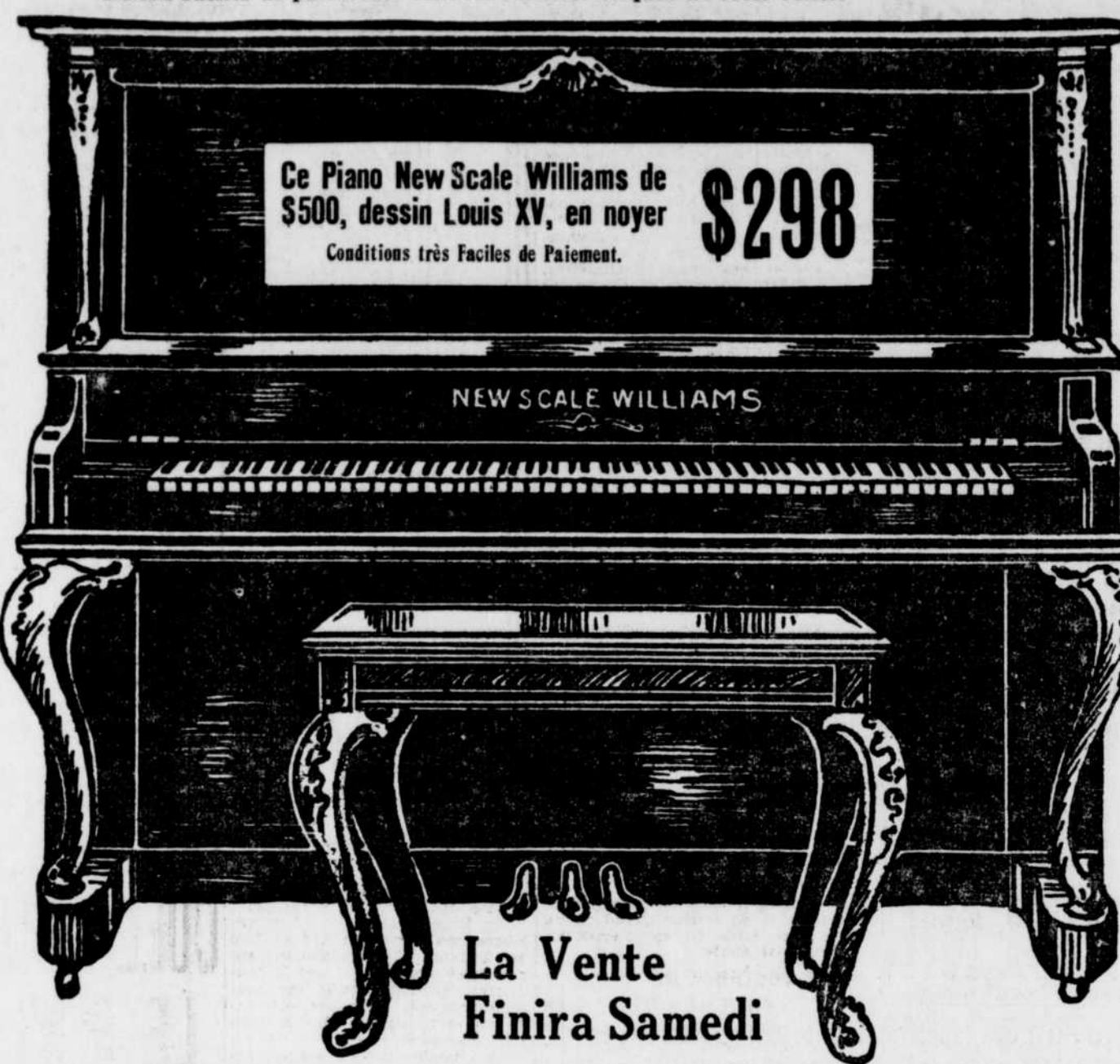
Chickering	\$1100	\$745.00
New Scale	850	599.00
New Scale	750	475.00

Rouleaux pour Automatiques, Moins 33 1/3%

Machines parlantes et registres compris dans cette vente.

Grande Vente de Fermeture de Hurteau-Williams

Il ne reste plus que quelques jours avant que la plus remarquable et la plus grande vente de pianos encore faite à Montréal prenne fin. Si vous voulez profiter d'une de ces occasions RARES, VERITABLES, (choisies dans notre assortiment ordinaire) il vous faudra AGIR—IMMEDIATEMENT. Des bas prix et des conditions faciles de paiements sont les caractéristiques de cette vente.



La Vente Finira Samedi
Magasin Ouvert le Soir d'ici à la Fermeture
HURTEAU-WILLIAMS CO. Limited
510 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

PIANOS AUTOMATIQUES

Nom	Valeur	Prix de vente
Ennis, 88 notes ..	\$650	\$398.00
Ennis, 88 notes ..	650	417.00
New Scale Mission ..	750	475.00
New Scale 88 notes ..	800	477.00
New Scale 88 notes ..	750	335.00
Ennis, 88 notes ..	650	423.00
Krydner, 88 notes ..	\$650	\$447.50
New Scale 88 notes ..	850	585.00
New Scale 88 notes ..	800	512.00
New Scale 88 notes ..	850	595.00

Piano automatique électrique Chickering de \$1,500 en parfait état \$895

Offre Spéciale pour du Comptant

Bien que nous ayons fait des arrangements complets pour la perception de nos comptes quand cette succursale sera fermée, nous désirons naturellement réaliser le plus d'argent possible et dans ce but nous accorderons des bas prix spéciaux sur tous nos instruments payés comptant. Ces réductions iront jusqu'à 15 pour cent sur nos prix de vente déjà modiques pourtant.

Les enfants pleurent pour avoir le CANTORIA DE FLETCHER

"Après avoir pris beaucoup de remèdes, la faiblesse, les douleurs de reins, les engourdissements et tous les maux persistant, j'ai employé les PILULES ROUGES qui ont rétabli ma santé."

"J'étais faible, sans énergie et toujours triste. Pour un rien je perdais contenance. Le jour où j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES les forces me sont revenues."

Ainsi s'expriment Mmes JOS. LANGEVIN et E. SIMONEAU

Dès qu'une femme éprouve les premiers symptômes de la faiblesse générale, de la tristesse, de l'abattement par cet état étrange de lassitude, puis de nervosité, alors que la digestion devient défectueuse, qu'elle a des palpitations de cœur, qu'elle constate certains maux inaccoutumés, elle devrait immédiatement réagir contre la dépression physique qui se fait.

Tout ce qu'il faut à sa constitution défaillante, c'est un sang assez riche, assez abondant et déchargé d'impuretés. Ce sang lui sera donné par un tonique assez puissant pour stimuler et fortifier les organes débiles.

Et les Pilules Rouges sont le tonique le meilleur que nous puissions recommander. Que de maux ces pilules ont évités aux femmes prudentes qui ont su les prendre à temps. Oui, les Pilules Rouges préviennent et guérissent, chez les femmes, toutes les maladies dues à un affaiblissement du système, à l'anémie.

Et Madame Joseph Langevin, qui les a prises, le dit bien:

"Depuis quelque temps que je me sentais lourde, moins vigoureuse, je pris de douleurs de reins auxquelles je m'attachai d'abord pas beaucoup d'importance, car j'espérais qu'elles disparaîtraient bientôt; mais il n'en fut pas ainsi. Elles persistaient, s'aggravèrent même; je me sentais de plus en plus faible; je ne mangeais plus, j'étais souvent prise d'engourdissements et pour cela je ne pouvais plus vaquer à mes occupations. Je dor, à des fois, et j'étais devenue nerveuse. Enfin, je fus gravement malade et obligée d'appeler un médecin. Après avoir pris beaucoup de remèdes, et voyant que la faiblesse et beaucoup de douleurs persistaient, j'adoptai les Pilules Rouges qui ont eu les résultats que j'espérais. Bientôt l'appétit était revenu, les forces étaient augmentées et ma santé s'était, avec un peu de persévérance, complètement rétablie. Depuis je n'ai pas oublié l'efficacité des Pilules Rouges et j'en prends encore quelques boîtes de temps en temps."



Mme JOS. LANGEVIN

Mme Jos. Langevin, 935 rue Saint-Alexandre, Montréal.

Mme E. Simoneau, de Marlboro, s'exprime aussi de la même façon: "J'étais faible, sans énergie et toujours triste. Je souffrais de gros maux de tête et j'étais très nerveuse; pour un rien je perdais contenance et j'avais des battements de cœur à me faire défaillir. Je mangeais d'appétit, mais sentais l'estomac très faible et avais des douleurs. Le jour où je me mis à prendre des Pilules Rouges, mes forces ont commencé à revenir et elles se sont vite augmentées. Toutes mes douleurs sont disparues et je suis, comme autrefois, redevenue gaie et courageuse; mon teint fut aussi meilleur; enfin ma santé était parfaitement rétablie. Bientôt l'appétit était revenu, les forces étaient augmentées et ma santé s'était, avec un peu de persévérance, complètement rétablie. Depuis je n'ai pas oublié l'efficacité des Pilules Rouges et j'en prends encore quelques boîtes de temps en temps."

les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et Duvos, est maintenant de retour, et continuera à donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour prolongé en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous offrons à leur disposition. Elles ne venant le consulter; celles qui seraient empêchées, peuvent lui écrire en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront de nous les pilules qu'elles auront besoin de la grande utilité.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes, au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit supposé aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Déclarez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes. ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO. Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

leur plus haute admiration.

"Il se retire maintenant du poste de leader de la loyale opposition de Sa Majesté; c'est une grande perte pour nous; elle serait irréparable si nous ne nous sentions reconfortés par le fait qu'il reste encore au milieu de nous et si nous n'avions la forte conviction que nous pourrions bénéficier longtemps encore de ses précieux conseils et de sa sage direction.

"Appelé par le choix unanime de mes collègues de l'opposition non pas à le remplacer, mais à lui succéder comme leader, je me sentais défaillir à la tâche si je ne me savais soutenu d'avance par la main vigoureuse de l'honorable député. Et avec cet appui, il me semble que nous pouvons continuer avec vigueur les combats que nous menons depuis longtemps. Car, monsieur l'Orateur, le rôle d'une forte opposition dans une assemblée délibérante est indispensable à la bonne administration de la chose publique. Et cette opposition doit reposer non pas sur le caprice des individus qui la composent, mais sur de fortes lignes de partis.

Le Cardinal Gibbons, dans un traité "Patriotism and Politics", publié dans "The Meaning of Modern Life" déclare ce qui suit:

"Le maintien des démarcations de parti est un moyen indispensable de la pureté politique. Un parti qui n'a pas de principes, de ses défauts et de ses erreurs; et il a à sa disposition le moyen d'empêcher tout abus de pouvoir de la part du parti dominant en en appelant au peuple au tribunal du bulletin de vote. Les périodes les plus prospères de l'empire romain furent celles où les partis politiques étaient bien définies. Les citoyens d'Athènes ne pouvaient demeurer neutres; il leur fallait prendre parti sur toutes les questions de grand intérêt public. Non seulement les citoyens étaient obligés de voter, mais le candidat heureux était tenu d'accepter l'office auquel il était appelé et de subordonner ses intérêts personnels aux intérêts de la République. L'Angleterre doit beaucoup de sa grandeur et de sa liberté à la vigilance active et agressive des camps politiques opposés. Les partis politiques sont le résultat de la liberté politique. Les partis ne sauraient être confondus avec les factions. Les premiers se battent pour des principes, les autres pour la domination."

CONSERVATEUR FRANÇAIS ET SINCÈRE

"Avec une autorité comme celle-là, M. l'Orateur, et avec l'expérience que nous avons acquise nous-mêmes en ce pays, je n'ai aucune hésitation à déclarer qu'en prenant les rénes de l'opposition, j'entends lui conserver son cachet de parti, de parti conservateur dans l'acceptation la plus large du mot; c'est-à-dire que, nous inspirant des traditions de ce parti dans cette Chambre, nous voulons néanmoins lui donner un champ assez vaste pour y développer toute idée saine et augmenter par là le bien-être de la nation.

con encore plus concrète les idées que mes collègues et moi aurons eu le temps de mûrir davantage.

"Un homme seul dans le monde est bien faible et ne peut faire grand chose pour ses concitoyens. Mais un groupe d'hommes comme celui qui compose la loyale opposition, formé de représentants du peuple pris un peu partout dans la province, d'anges divers de professions variées, de langue et de religion différentes, mais unis tous ensemble non pas dans un sentiment d'intérêt personnel, mais dans la poursuite d'un idéal politique commun, est digne de la confiance populaire et a le droit d'espérer qu'un jour viendra où cette confiance se manifestera d'une façon tellement forte que les moyens nécessaires de gouvernement lui seront donnés pour mettre à exécution le programme qu'il aura formulé.

"Monsieur l'Orateur, en prenant possession de ce siège, que je n'ai cherché ni ambitieux, laissez-moi vous dire qu'en tant qu'il dépend de moi, je n'épargnerai ni effort ni sacrifice personnel pour faire atteindre à la loyale opposition le but qu'elle poursuit dans cette Chambre et dans la province.

Je compte sur l'opinion saine et éclairée de cette province pour discuter de nos idées politiques. Nous ne ferons point de querelle inutile. Dieu me garde, dans les temps extraordinairement difficiles que nous traversons de chercher à baser la fortune politique de notre parti sur la dissension, sur la critique injuste ou sur le dénigrement de nos adversaires. Nous ferons une lutte loyale, mettant toujours au-dessus de nos divergences d'opinion l'intérêt supérieur de la province. Notre ambition, c'est que la province de Québec donne l'exemple de la tolérance, et par cet exemple surtout, elle soit comme un guide éclairé pour les autres provinces. De cette façon, elle remplira le rôle glorieux qui lui appartient dans le Dominion; elle sera plus heureuse et plus prospère; et nous qui, en ce moment, adions à diriger ses destinées, aurons rempli notre devoir.

REPONSE DU PREMIER MINISTRE

M. Cousineau est vigoureusement applaudi par les députés de la gauche.

Le premier ministre a répondu comme suit à M. Tellier et Cousineau: "Il s'agit, plus particulièrement, de la question de l'opposition, ou, si l'on préfère, de la question de la direction de l'opposition. N'ayant été averti que quelques minutes avant l'ouverture de la séance des déclarations qu'on faisait le député qui abandonne la direction de l'opposition et celui qui le remplace, je n'ai pu préparer un discours aussi mesuré et aussi éloquent que ceux que nous venons d'entendre. Mais, il est une chose pour laquelle je n'ai pas besoin de préparation. J'ai écouté le chef de l'opposition faire ce que je puis appeler ses adieux à cette Chambre; il les a faits sur le ton d'un homme qui a été de toute sa carrière politique, c'est-à-dire, sur un ton mesuré, convenable et,

Je pourrais dire, sympathique. Je puis dire, ici, au chef de l'opposition, ou lui répéter plutôt, l'estime que j'ai toujours eue pour sa personne; je ne l'ai pas caché, je l'ai dit en cette Chambre et au dehors, et je seconde de tout cœur les paroles du député de Jacques-Cartier, quand il dit que le député de Joliette a passé, ici, comme le citoyen et le député modèle. Je regrette, pour ma part, de le voir partir. Je comprends sa décision. Quand on a servi sa province pendant vingt-trois ans, fidèlement et avec dévouement comme il l'a fait, on peut dire qu'on a fait sa part pour le service du pays. Il n'a pas dit ce que le sort lui réservait et ce qu'il en attend. Si les souhaits, de ce côté-ci de la Chambre, joints à ceux de ses amis, peuvent l'aider à obtenir la juste récompense de ses inébranlables services, il peut être convaincu que ces souhaits sont dans nos cœurs.

LE PROGRAMME DU NOUVEAU CHEF

J'adresse aussi mon salut le plus sympathique, au lui présentant aussi mes meilleurs souhaits, au nouveau chef de l'opposition. En l'entendant annoncer les grandes lignes de son programme, je me disais qu'il avait dû copier le programme libéral, et, en l'écoulant, nous dire qu'il continuait à lutter avec loyauté, je pensais, que nous allions nous entendre mieux même qu'avec le député de Joliette. Je ne puis lui faire de meilleurs souhaits que celui de rester à ce poste aussi longtemps que l'a été son prédécesseur.

Je réitère à l'ancien chef de l'opposition et au nouveau, mes meilleurs vœux et mes souhaits les plus ardents.

Les paroles de sir Lomer Gouin ont été accueillies par les applaudissements enthousiastes de toute la Chambre.

CONTRE LES PELLICULES, LA CHUTE DES CHEVEUX OU LA DEMANGEAISON DU CUIR CHEVELU—25 CENTS DE DANDERINE

Filles! Filles! Conservez votre chevelure! Faites-la pousser luxuriante et magnifique.

Si vous avez souci de posséder une épaisse chevelure qui brille par sa beauté et l'éclat de sa vitalité, qui soit d'une incomparable douceur soyeuse et lustrée, essayez Danderine.

Une seule application double la beauté de votre chevelure. En outre, elle fait disparaître sur-le-champ jusqu'à la moindre pellicule; vous ne pouvez avoir une chevelure saine, épaisse et belle si vous avez des pellicules. Ces pellicules enlèvent aux cheveux leur lustre, leur force et même leur vitalité, et si l'on n'en a pas raison, elles provoquent la fièvre et la démangeaison du cuir chevelu. Les racines des cheveux dépérissent, perdent leur rigidité et meurent. C'est alors que

Novo-Codine Sans Douleur

Pour l'extraction des Dents
Dr Médéric Masson
PROPRIÉTAIRE



926 RUE ST-DENIS, près Duluth
Nos Dents sont Belles et Garanties
SATISFACTION A TOUS. 17-20

FEU Mlle LEONADIE BRAULT

Mlle Leonadie Brault, bien connue dans les cercles de charité de Montréal, vient de s'éteindre doucement, entourée de tous les membres de sa famille. Elle part à l'âge de 67 ans et 7 mois, laissant pour pleurer sa perte, un frère, M. Léon Brault, une sœur, madame J.-A. Prédorgast et plusieurs cousins.

De nombreux neveux, appartenant aux familles Hurtubise, Prédorgast, Brault, Versailles, Prud'homme, Gauvreau et autres, déplorant la disparition d'une tante, qui, pour certains d'entre eux, avait voué sa vie à leur éducation et consacré son temps à leur service et à leur bien-être. Sa mémoire sera gravée dans leur cœur toute leur vie.

Le service funèbre sera célébré jeudi matin, à l'église de St-Enfant-Jésus, Boulevard St-Laurent, à 9 heures. Le convoi quittera la maison, 1687, Avenue Esplanade, à 8 1/2 heures a.m.

VENTE A L'ENGAN



SETS DE VERRERIE, PORCELAINES, SERVICES A DINER, SERVICES DE TOILETTE, SERVICES A THE, SERVICES A FRUITS, CAISSE DE COUILLERIE, COUILLERIE DÉTACHÉE, LAMPES, ELECTROLIERS, MARBRES, VERRE TAILLÉ, ETC.

Contenus à notre magasin
327 Rue St-Laurent

VENTE A 2.30 ET 7.30 P.M. LUNDI, MARDI, VENDREDI ET SAMEDI.

VENTE DE 1 H. A 3 H. ET 5 A 7 P.M. MERCREDI ET JEUDI.

Comme nous devons abandonner ce magasin vers le ter mara, cette vente est sans réserve.

REDUCTIONS SPECIALES A NOS AUTRES MAGASINS.

La Cie Brodeur, Limited

533 rue Sainte-Catherine Est, 1827 rue Sainte-Catherine Est. Notre magasin de gros: 1815 rue St-Pierre. Ouvert jusqu'à 6 p.m.

PAIN GILT EDGE

D'un prix modique, mais très nutritif.

JAS. STRACHAN, Boulanger de la famille Royale, Ave. Hôtel-de-Ville. Tél. Est 71

SOLLICITEURS DE PATENTES

WM. S. HADCOCK 15 ans d'expérience au Canada et aux E. U. Brevets obtenus ou mes honoraires remis. Ecrire pour détails, 91 rue St-Jacques, Montréal. Main 3346, 261-2

LA PRESSE

Angle de la rue St Jacques et du Boulevard St Laurent.

"LA PRESSE" est imprimée et publiée au No 31 rue St Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" (Limitée).

A. BERTHIAUME,
Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit :
"LA PRESSE", Montréal.

ABONNEMENT : CANADA.
Payable d'avance.
EDITION : \$3.50 par semaine, 11.00 par mois, 31.00 par trimestre, 100.00 par année.
QUOTID. \$1.75 par semaine, 5.00 par mois, 15.00 par trimestre, 50.00 par année.

AGENCES POUR ANNONCES :
TORONTO, ONT. — H. W. King, représentant, chambres 203-4, Bâtiment du Téléphone, 78 rue Adelaide Ouest.
SECTION DES ETATS-UNIS. — The W. J. Morton Company, No 206, Cinquante Avenue, Fifth Avenue Bldg., angle 58ème Rue, New York City, et Edifice Tribune, angle des rues Madison et Dearborn, Chicago, Ill.
PARIS, FRANCE. — Monsieur Eugène Berthiaume, représentant, 5 rue du Rocher.
LONDRES, ANGLETERRE. — 19 St. John's Avenue, Southampton Row, M. Alex. Clément, représentant.

CIRCULATION DE LA "PRESSE"

Semaine finissant le 13 février 1915

EDITION QUOTIDIENNE

Lundi	143,776
Mardi	143,575
Mercredi	143,373
Jeudi	143,418
Vendredi	143,517
Samedi	150,071

Total pour la semaine **867,730**

MOYENNE PAR JOUR

Montréal et Banlieue	73,052
Province de Québec, (Montréal et banlieue exceptées)	41,885
Autres Provinces	5,378
Centres français de la Nouvelle-Angleterre, E.U.	24,306

Circulation moyenne par jour **144,621**

MONTREAL, 17 FEVRIER 1915

Les Canadiens sont maintenant sur la ligne du feu.

Le général Lussard a trouvé que nos pions-pions de Saint-Jean feraient excellente figure de l'autre côté.

Il est facile de voir que les troupes allemandes s'apprêtent à frapper un coup terrible pour prendre Calais.

Les scopes ont dû perdre de l'argent hier soir : on avait tout le mélodrame, la comédie ou le vaudeville qu'on voulait en pleine rue.

Ne dirait-on pas que les éléments se courroucent contre l'Italie ? Après le tremblement de terre, voilà l'inondation qui fait des ravages épouvantables.

S'il est vrai que les aviateurs anglais ont lancé 240 bombes de 85 livres chacune sur Ghislerville, Zebrugge et Ostende, il devrait y avoir des dégâts.

Les journaux allemands disent clairement qu'ils se font fi de l'opinion américaine. Guillaume ferait bien de ne pas trop marcher sur les pieds de l'Oncle Sam.

N'est-il pas touchant de voir, en France, des poètes, des prosateurs et des dramaturges faire le coup de feu comme le plus simple des mortels ? Pour ne citer que quelques noms, Bernheim est artillerie, Marcel Prevost est capitaine dans un camp retranché de Paris, Etienne Rey et Robert de Fiers sont soldats sur la ligne de feu, Reynold Hahn est dans les tranchées de l'Argonne. Ceci console des quelques défaillances qui peuvent venir à nos oreilles.

BEAU GESTE A IMITER

On ne lira pas sans émotion la lettre que M. Alfred Tardat, en voyage à Paris, vient d'adresser à son beau-frère, M. J. Beaubien, et que nous reproduisons aujourd'hui dans la "Presse". M. Tardat y parle des impressions qu'il a ressenties à visiter l'hôpital militaire fondé, rue de la Chaise, grâce au concours des municipalités de la province de Québec. La vue des inscriptions qui rappellent, au-dessus de chaque lit, les noms des divers donateurs, l'a profondément touché. Ces inscriptions françaises affirment la gratitude et la générosité de l'ancienne colonie fondée par Jacques-Cartier sur le bord du Saint-Laurent et dont la devise est "Je me souviens".

M. Tardat déclare qu'il a vu là des "blessures affreuses" et il s'empresse d'ajouter que "les malades ont tout le confort possible".

Un tel témoignage, incontestablement désintéressé, a convaincu M. Beaubien, non seulement de l'utilité, mais aussi de la nécessité de "l'admirable hôpital qui rend déjà de si grands services". Et à ses félicitations à la "Presse" pour une si "belle œuvre", il joint son chèque, de cent cinquante piastres, pour la fondation d'un lit, au nom de la famille Beaubien.

Voilà un geste éminemment philanthropique qui mériterait d'être imité par un grand nombre d'autres familles canadiennes-françaises, auxquelles la fortune a souri.

Lorsque l'hôpital canadien de Paris fut établi, on espérait, généralement, que la guerre ne durerait pas plus de six mois. Au coût de cinq francs par jour, chaque souscription de cent-cinquante piastres devait pourvoir à l'entretien d'un lit durant cinq mois. Mais voilà que les hostilités menacent de durer longtemps encore. Des champs de bataille arrivent de plus en plus nombreux les héros blessés : les hôpitaux en sont remplis et l'on se demande avec angoisse si la charité publique sera assez grande pour couvrir de sa protection une si immense misère.

Les municipalités canadiennes laisseront-elles fermer bientôt les portes de l'hôpital militaire modèle fondé et soutenu jusqu'ici grâce à leurs souscriptions ? Leur œuvre fait l'admiration de quiconque a l'avantage de l'apprécier, et elle vivra, nous n'en pouvons douter. Les municipalités qui n'ont pu encore y participer ne devront pas tarder à nous envoyer leur contribution. A l'instar des familles Décaré et Beaubien, d'autres familles canadiennes-françaises s'associeront aux corps publics pour soutenir de leurs deniers une entreprise humanitaire qui fait l'honneur de notre race.

Il importe d'autant plus de continuer un si noble effort que tout le premier contingent canadien est maintenant à la ligne de feu. N'avons-nous pas raison d'appréhender qu'un certain nombre de nos compatriotes ne soient blessés dans les combats. A ces braves malheureux il convient d'assurer, à Paris, la permanence de l'hôpital des municipalités canadiennes. En y faisant passer leurs blessures, ils se sentiront en

communauté intime avec l'âme de la patrie d'outre-mer et ils éprouveront le bonheur d'être hospitalisés par leur pays.

NOUVEAU CHEF D'OPPOSITION A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

C'est M. Philémon Cousineau, député de Jacques-Cartier, qui a l'honneur de succéder à M. J.-M. Tellier dans la direction des forces conservatrices, à la Législature de Québec.

La démission de M. Tellier a été annoncée, il y a déjà quelque temps ; mais personne ne voulait croire à la retraite de cet homme intègre, loyal et courtois, de ce politique consciencieux et éclairé qui, s'il n'a pas conduit son parti à la victoire, l'a, du moins, toujours fait marcher sous son panache blanc dans les sentiers de la droiture et de la dignité.

M. Cousineau vient donc de recueillir un héritage glorieux dont la mise en valeur requiert les plus grandes qualités. Espérons que le nouveau chef saura se mettre à la hauteur de la tâche délicate et difficile qui vient de lui échoir.

Le député de Jacques-Cartier a tout ce qu'il faut pour réussir. Il a la jeunesse, l'enthousiasme, la combativité. Il joint à l'érudition légale et constitutionnelle la solidité du jugement, la justesse du coup d'oeil et une connaissance profonde des besoins de sa province et de son pays.

Il utilisera, nous n'en doutons pas, tous les précieux dons qu'il tient de la nature et de l'éducation, à faire avancer ses compatriotes dans la voie du progrès matériel et moral. Il ne manquera pas, comme son illustre devancier, de s'attirer le respect de ses adversaires et de ses partisans et de donner aux débats parlementaires une tournure virile et honnête qui n'égale ni les détails et aide singulièrement à tenir la discussion dans les hautes sphères.

La mission d'un chef d'opposition n'est pas seulement noble ; elle est nécessaire. Elle aide, par une critique judicieuse des mesures législatives, à pousser le char de l'Etat dans la bonne voie. Elle donne parfois au premier ministre, un appui pour résister aux influences dangereuses et pressantes de ses partisans. Et l'homme qui sait la remplir dignement, en se constituant la sentinelle vigilante du peuple, devant les Chambres, mérite bien de sa patrie. Nous nous plaignons à croire que M. Cousineau sera cet homme, jusqu'au jour où ses états de service pourraient lui valoir de plus grands honneurs.

LA SOLIDARITE DES ALLIES

Le récent discours de Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, a été frénétiquement applaudi aux Communes anglaises. Il avait trait aux arrangements financiers conclus, lors de la conférence de Paris, entre les trois grandes nations de la Triple-Entente, toutes désireuses de s'entraider jusqu'à une issue heureuse de la guerre actuelle.

Les ouvertures du célèbre homme d'Etat anglais comportent que le conflit européen sera extrêmement coûteux à tous les points de vue. Mais, heureusement, prévoit-il, l'Angleterre, comme la Russie et la France, sont en état de faire face à toutes leurs obligations. L'Angleterre et la France, avec les seuls revenus provenant de leurs placements à l'étranger, peuvent se tirer facilement d'affaire. La Russie, plus riche en ressources naturelles que ses alliés, a, jusqu'à présent, été incapable de contrôler le capital de son domaine. Mais, en échange d'autres choses précieuses qu'elle mettra à la disposition de la communauté, elle recevra de ses deux associés les secours financiers dont elle a besoin.

La Triple-Entente n'est pas seulement en position de se suffire à elle-même, elle peut même endosser les responsabilités de tous les petits Etats qui déclarent de lutter à ses côtés.

Et cette coalition de trois grandes nations sur le terrain économique ne se terminera pas avec la guerre, elle lui survivra certainement.

M. Bark, ministre russe des Finances, dans une interview qu'il a accordée à un reporter du "Matin", de Paris, disait :

Les trois ministres des Finances, qui se sont réunis à Paris, n'ont pas eu seulement pour objet d'organiser une victoire économique.

Il ne faut pas que nous soyons obligés, après la guerre, de payer une sorte d'indemnité aux Allemands, en leur laissant un moyen de se rattraper et de s'enrichir à nos dépens sur nos marchés.

L'Allemagne, après avoir détruit les fabriques de Belgique, de Pologne et du nord de la France, pense peut-être nous forcer à acheter chez elle les articles que nous ne pouvons pas fabriquer nous-mêmes. Qu'elle soit bien assurée que nos marchés lui sont fermés à tout jamais !

Il paraît donc certain que le "Made in Germany" sera systématiquement décrié et mis de côté par la Triple-Entente, même après la guerre, et que l'échange commercial se fera alors sur une plus grande échelle que jamais entre la France, la Russie et l'Angleterre, au détriment de l'Empire germanique.

Mais il y a plus qu'une simple coopération financière dans cette trinité hostile au Kaiser : il y a cette solidarité complète, qui fait que toutes les forces matérielles et morales de chacune des trois parties, ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul et immense bloc, et que les succès ou les revers de l'une d'elles deviennent les victoires ou les défaites des deux autres.

Grâce à cette fusion merveilleuse, les exploits des Belges, des Anglais, des Français s'identifient tellement à ceux des Russes qu'on les croirait tous accomplis sous un seul et même drapeau.

Avec un pareil faisceau de forces à sa disposition, la Triple-Entente peut-elle douter du succès final ? Nous le croyons pas, malgré la confiance inébranlable que Guillaume a mise en son étoile et en son Dieu.

LETTRE DE LA LEGISLATURE

Départ de M. Tellier. — Le nouveau chef.

Québec, 16 février, 1915.
M. J.-M. Tellier, chef de l'Opposition, a fait, cette après-midi, à l'Assemblée Législative, sa déclaration attendue au sujet de sa démission.

Cette déclaration n'a pris personne par surprise. Les journaux qui avaient annoncé récemment le départ prochain de M. Tellier, n'avaient pas été démentis. Tout ce que le député de Joliette attendait pour faire connaître son départ, c'était le choix de son successeur.

Il n'y a qu'une voix dans la Législature pour louer la conduite du chevalier sans peur et sans reproche qu'a toujours été M. Tellier.

Durant les vingt-trois ans qu'il a été à l'Assemblée Législative et, surtout, durant les six ans qu'il a dirigé loyalement l'Opposition de Sa Majesté à la Chambre Basse, M. Tellier n'a cessé de manifester les meilleures qualités que l'on puisse exiger d'un législateur.

M. Tellier n'a pas jugé à propos de nous révéler quelle sera la nature de la retraite à laquelle il aspire. Il s'est contenté de dire qu'il quitte le poste de chef de l'Opposition parce qu'il ne doit pas demander à ses fidèles électeurs de Joliette un renouvellement de son mandat de député aux prochaines élections provinciales.

Nous sommes convaincus que Sir Lomer Gouin s'est fait l'interprète de toute la Chambre quand, faisant l'éloge du chef qui s'en va, il a exprimé l'espoir de voir que ses innombrables services recevront la récompense qu'ils méritent.

Le nouveau chef de l'Opposition, M. Philémon Cousineau, a fait ses débuts d'une façon digne et réservée. Le député de Jacques-Cartier possède de nombreuses qualités. C'est surtout un énergique et cette qualité en est une qui compte dans la position que M. Cousineau vient d'accepter.

M. Cousineau a débuté en proposant le renvoi à six mois de la première mesure ministérielle qui lui est tombée sous la main. Et il en a été quitte pour voter sa proposition par une majorité de trente-quatre voix. Il est certain que le changement de direction survenu dans l'Opposition ne modifiera pas la force respective des partis à l'Assemblée Législative.

Fait rapidement cesser les Toux Sèches, Raucques ou Douloureuses

Un remède simple préparé à la maison, peu coûteux, mais incomparable.

Les résultats rapides et certains obtenus avec ce sirop pour la toux préparé à la maison et d'un goût agréable ont été la cause qu'on l'emploie plus que tout autre remède dans plus de familles. Il apporte un soulagement presque immédiat et il fera ordinairement disparaître une toux ordinaire dans l'espace de 24 heures.

Procurez-vous 1/2 once de Pinex (pour une valeur de 50 cents) dans toute pharmacie, versez-le dans une bouteille de 16 onces et remplissez la bouteille de sirop de sucre jusqu'à l'ordinaire. Cela donne 16 onces d'approvisionnement pour une famille) du remède le plus efficace contre la toux au prix de 54 cents ou moins seulement. Vous ne pourriez acheter autant de remède pour 54 cents contre la toux pour \$2.50. Il est facile à préparer et ne se gâte jamais. Directions complètes données avec Pinex. La promptitude, la certitude et la facilité avec lesquelles ce sirop de Pinex fait disparaître une mauvaise toux, un rhume de poitrine ou de gorge sont vraiment remarquables. Il déchaîne rapidement une toux sèche, rauque ou tenace de même qu'il guérit et calme en peu de temps une toux pénible. Avec une toux persistante et se détachant à l'arrière la formation du phlegme dans la gorge et les tubes bronchiaux, mettant ainsi fin au grillolement enroué. Pinex est un composé fortement concentré de véritable extrait de pin de Norvège, riche en gaulon et il est reconnu dans le monde entier pour l'efficacité qu'il fournit dans les cas de bronchite, toux sèche, asthme bronchial et toux de l'hiver.

Pour éviter tout désappointement en le prenant, demandez à votre pharmacien "1/2 once de Pinex" et n'acceptez rien autre que le véritable sirop de Pinex. L'efficacité absolue et de prompt remède de l'argent, accompagnent cette préparation. The Pinex Co., Toronto, Ont.

Fait au Canada par des Canadiens.

Le "Old Colony"

Un superbe dessin aux jolis contours d'une simplicité coloniale, un perfectionnement de l'argenterie plaquée 1847 Rogers Bros.

"L'Argenterie qui dure."

En vente chez les principaux marchands.

DES BOUTONS APPARENT SUR SON VISAGE ET SES BRAS

La première cause des boutons provient du mauvais état du sang. Lorsque le sang devient impur, vous trouverez que des boutons apparaîtront sur tout le corps, mais plus particulièrement sur le front, le nez et le menton, et bien qu'ils ne soient pas contagieux, ils ont un mal dangereux ils vous rendent repoussants auprès de vos amis et vous-même. Ce qu'il vous faut, lorsque ces boutons apparaissent, c'est d'avoir un bon purificateur du sang tel que Burdock Blood Bitters. Un qui reconstruit l'organisme en débarrassant le sang de toutes les impuretés et des poisons qui sont la cause des éruptions qui apparaissent sur la peau.

M. F. A. McKenzie, Portage La Prairie, Man., écrit : "L'été dernier, j'étais absolument épuisé et incapable de faire le moindre travail. Tous les genres de nourriture me semblaient détestables. Des boutons apparurent sur mon visage et mes mains, et ils semblaient empirer chaque jour. Un jour un ami me conseilla d'essayer Burdock Blood Bitters. A demi-découragé, je décidai d'en agir ainsi, et les résultats que j'en obtins furent merveilleux. J'ai retrouvé ma santé, j'ai repris de l'embonpoint, et rapidement les boutons et les éruptions de la peau ont disparu entièrement, grâce aux puissants curatifs de B.B.B. Je les recommande fortement à tous ceux qui souffrent."

B. B. B. est manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

FAIT AU CANADA PAR

Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd., Toronto

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

CH

Anesone Triduo (Anisette italienne)

DE BRESCIA, ITALIE.

\$1.00 la bouteille de 1 litre; \$10.50 la caisse de 1 douzaine de bouteilles de 1 litre.
ANESONE TRIDUO, prise dans de l'eau, lui donne un goût très agréable et détruit toutes les impuretés de l'eau.
ANESONE TRIDUO, prise dans le café, est un corroborant capital et il aide beaucoup à la digestion.
Rappelez-vous le prix, \$1.00 la bouteille de 1 litre; \$10.50 la caisse de 1 douzaine de bouteilles de 1 litre.

FRASER, VIGER & CO., Limited,

Italian Warehouse, 211 rue Saint-Jacques.

Succursale, 235-237 avenue Laurier Ouest.

ed 17,30

A LOUER

MAGASINS, BUREAUX, (simples, doubles ou en suite) et SALLES D'EXHIBITION. Pour un an ou plus à partir du 1er mai prochain, avec possession de bonne heure dans

The Fraser-Nordheimer

Edifice à Magasins et à Bureaux

207, 209, 211, 213 et 215 RUE SAINT-JACQUES.

Pour plus de renseignements, plans, etc., s'adresser à M. FRASER, 211 rue Saint-Jacques ou à THE GRADOCK SIMPSON COMPANY, chambres 405 à 408, Edifice Transportation, 120 rue Saint-Jacques.

17,19,22

FAITES USAGE DE POISSON

NON SEULEMENT LE VENDREDI

MAIS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

Prenez-en la bonne habitude pendant le carême. Votre bourse et votre santé s'en trouveront bien. Exigez que votre pourvoyeur s'approvisionne aux entrepôts si bien connus de la Rue Bonsecours.

D. HATTON COMPANY MONTREAL

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

17,19,22

RAYON DE L'OPTIQUE

Examen scientifique de la vue par un opticien diplômé à notre magasin, angle du Boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine.

OFFRE SPECIALE.

Une paire de lunettes en or ou en nickel solide, avec verres sphériques de qualité extra. Rég., \$5.00 à \$6.00. Notre prix.

OFFRE SPECIALE

Une paire de lunettes sans cerclage en or ou en nickel de 12 carats avec verres sphériques de qualité extra. Rég., \$1.50 à \$2.00. Notre

LE GENERAL F. L. LESSARD SE DIT FORT SATISFAIT DE NOTRE REGIMENT CANADIEN-FRANCAIS

Il constate que les hommes et les officiers ont fait de
grands progrès durant leur séjour aux casernes—
L'organisation et la discipline

LES MITRAILLEUSES

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)
Saint-Jean, 17. — L'inspection
du 22^e bataillon canadien-français,
hier, a été des plus complètes et ne

de l'organisation, aussi lorsqu'il
déclaré au colonel qu'il était récom-
pense satisfait du résultat de son
inspection le compliment a été
d'autant plus apprécié des officiers



LE GENERAL LESSARD A SAINT-JEAN. — L'arrivée du général à la gare, de gauche à droite: le colonel J. Landry, le major Anderson, le général Lessard, le capitaine Nordheimer, aide-de-camp, le major Louis Leduc. — Cliché du photographe de la «Presse»

s'est terminée qu'à cinq heures du
soir. Le général n'a rien négligé
dans son examen et il a tenu à se
rendre compte des moindres détails
d'une grande réputation en

son seul mérite à la position qu'il
occupe actuellement.

Le major-général Lessard est né
le 9 décembre 1860. Il devint lieuten-
nant dans l'artillerie de Québec,
dans le 65^e bataillon de Montréal
en 1884, en juin 1888, il était
promu au grade de capitaine, à
celui de major en 1894, de lieutenant-
colonel en 1898, de colonel
en 1901 et de major-général le 1^{er}
décembre 1912.

Du 11 mai 1896 au 31 mars 1907
il agit en qualité d'inspecteur de
cavaliers. Il fit la campagne
du Sud-Africain de 1899 à
1900, et fut commandant de la
2^e division militaire du Canada.
Outre ses brevets militaires obte-
nus en Angleterre et au Canada,
dans les écoles les plus élevées,
le général Lessard est le plus grand
expert que nous ayons au pays, et
peut-être, dans tout l'empire britan-
nique sur les questions de regard
de la race chevaline et son ex-
périence a été fort précieuse à l'armée
en maintes occasions.

En complimentant hier le colonel
Landry, sur la belle tenue de ses
officiers et de ses hommes, de la
discipline qui régnait dans tout le
régiment, de l'ordre que l'on voyait
dans les chambres, etc., le général
Lessard n'a pas exprimé de vaines
paroles, mais bien l'opinion qu'il
s'est formée à la suite de sa minu-
teuse inspection et nos braves com-
patriotes, depuis le colonel, en pas-
sant par les officiers, jusqu'aux sol-
dats, ont le droit de s'enorgueillir
de cette flatteuse appréciation, qui,
avec celle exprimée naguère par Son
Altesse Royale le duc de Connaught,
d'après les diverses couleurs de ces
annonces, etc., les Allemands sa-
vaient quelle direction prenait le
qu'ils avaient à faire. Les cul-
tivateurs canadiens loyaux eurent
peur de voir se répéter la même
chose chez eux, et que les alle-
mands-américains renseignés par la
les annonces échevonnées le long de
route du roi Édouard, vissent à
perpétuer une invasion dans leur
district.

Le fait que ces derniers consi-
dèrent cette chose possible est
amplément prouvée par la déclara-
tion d'un de ces cultivateurs, qui
dit depuis avoir pris connaissance
de ces faits, il n'avait pas en-
levé ses chaussures et avait dormi
habillé toute la nuit, de façon à
être prêt à toute éventualité.

Le représentant de la manufac-
ture de tabac rassura les citoyens
des esprits étaient inquiets et
sur les convulsions que ses inten-
tions étaient des plus pacifiques.
En somme, il leur dit, que même
advenant une incursion allemande,
il pourrait fort bien arriver que
leurs granges seraient mieux protégées
par les cultivateurs français et anglais
car ces derniers prendront ces en-
droits pour des forts et par le fait
s'écarteront de cette zone.

Convaincus d'avoir été induits
en erreur, les cultivateurs permirent
finalement aux ouvriers de pour-
suivre leur travail. Sur tout le par-
cours de la route du roi Édouard, de
Saint-Lambert à Lacolle, les brillan-
tes enseignes en rouge et blanc sont
des plus visibles, non pas comme
jalons de guerre pour les Alle-
mands, mais plutôt pour conseiller
aux Canadiens de «Fumer les ci-
garettes Sweet Caporal».

LES TRAVESTIS DU MARDI GRAS PLUS NOMBREUX

La mascarade d'hier, plus ac-
centuée que les précédentes,
ne provoqua pas de
désordres.

Dix-huit prisonniers seulement
comparaissent, ce matin, en correc-
tionnelle, après avoir été arrêtés,
hier soir, pour ivresse et tapage, of-
fenses bégimes.



Un genre de mascarade qui ne prendra
plus.

Pour un lendemain de mardi gras,
c'est «maigre», mais ne nous en
plaignons pas. Ce n'est pourtant pas
sans raison que le carnaval qui a
eu lieu hier soir, commença jamais
on ne l'aurait supposé, par ce temps
de guerre, principalement rue
Saint-Denis et Saint-Laurent.

Il faut donc croire que masques et tra-
vestis ont compris que la crainte de
l'uniforme était le commencement
de la sagesse, ou que le policier s'est
montré bon enfant et à sa ferme
l'œil sur certains gestes, qu'ils ne
sont pas admis dans les salons,
ne constituent tout de même pas
un outrage à la morale publique.

Il y avait trop de gaieté dans la
rue hier soir, et comme dans la mas-
carade, il y avait trop de gaieté, il
est à souhaiter que ce débordement
insolite n'ait pas de lendemain fa-
cheux. Ne cherchons plutôt, dans
cette bruyante manifestation qu'un
effet de comichon inhérent aux
métropoles.

Toutes les époques, toutes les rac-
es, excepté bien entendu l'Alle-
magne, car il n'aurait pas fait bon

Le major-général Lessard est né
le 9 décembre 1860. Il devint lieuten-
nant dans l'artillerie de Québec,
dans le 65^e bataillon de Montréal
en 1884, en juin 1888, il était
promu au grade de capitaine, à
celui de major en 1894, de lieutenant-
colonel en 1898, de colonel
en 1901 et de major-général le 1^{er}
décembre 1912.

Du 11 mai 1896 au 31 mars 1907
il agit en qualité d'inspecteur de
cavaliers. Il fit la campagne
du Sud-Africain de 1899 à
1900, et fut commandant de la
2^e division militaire du Canada.
Outre ses brevets militaires obte-
nus en Angleterre et au Canada,
dans les écoles les plus élevées,
le général Lessard est le plus grand
expert que nous ayons au pays, et
peut-être, dans tout l'empire britan-
nique sur les questions de regard
de la race chevaline et son ex-
périence a été fort précieuse à l'armée
en maintes occasions.

En complimentant hier le colonel
Landry, sur la belle tenue de ses
officiers et de ses hommes, de la
discipline qui régnait dans tout le
régiment, de l'ordre que l'on voyait
dans les chambres, etc., le général
Lessard n'a pas exprimé de vaines
paroles, mais bien l'opinion qu'il
s'est formée à la suite de sa minu-
teuse inspection et nos braves com-
patriotes, depuis le colonel, en pas-
sant par les officiers, jusqu'aux sol-
dats, ont le droit de s'enorgueillir
de cette flatteuse appréciation, qui,
avec celle exprimée naguère par Son
Altesse Royale le duc de Connaught,
d'après les diverses couleurs de ces
annonces, etc., les Allemands sa-
vaient quelle direction prenait le
qu'ils avaient à faire. Les cul-
tivateurs canadiens loyaux eurent
peur de voir se répéter la même
chose chez eux, et que les alle-
mands-américains renseignés par la
les annonces échevonnées le long de
route du roi Édouard, vissent à
perpétuer une invasion dans leur
district.

Le fait que ces derniers consi-
dèrent cette chose possible est
amplément prouvée par la déclara-
tion d'un de ces cultivateurs, qui
dit depuis avoir pris connaissance
de ces faits, il n'avait pas en-
levé ses chaussures et avait dormi
habillé toute la nuit, de façon à
être prêt à toute éventualité.

Le représentant de la manufac-
ture de tabac rassura les citoyens
des esprits étaient inquiets et
sur les convulsions que ses inten-
tions étaient des plus pacifiques.
En somme, il leur dit, que même
advenant une incursion allemande,
il pourrait fort bien arriver que
leurs granges seraient mieux protégées
par les cultivateurs français et anglais
car ces derniers prendront ces en-
droits pour des forts et par le fait
s'écarteront de cette zone.

Convaincus d'avoir été induits
en erreur, les cultivateurs permirent
finalement aux ouvriers de pour-
suivre leur travail. Sur tout le par-
cours de la route du roi Édouard, de
Saint-Lambert à Lacolle, les brillan-
tes enseignes en rouge et blanc sont
des plus visibles, non pas comme
jalons de guerre pour les Alle-
mands, mais plutôt pour conseiller
aux Canadiens de «Fumer les ci-
garettes Sweet Caporal».

Convaincus d'avoir été induits
en erreur, les cultivateurs permirent
finalement aux ouvriers de pour-
suivre leur travail. Sur tout le par-
cours de la route du roi Édouard, de
Saint-Lambert à Lacolle, les brillan-
tes enseignes en rouge et blanc sont
des plus visibles, non pas comme
jalons de guerre pour les Alle-
mands, mais plutôt pour conseiller
aux Canadiens de «Fumer les ci-
garettes Sweet Caporal».

AUTRES NOUVELLES DE LA GUERRE COMMUNIQUEES OFFICIELLES

A PARIS

Paris, 17. — Le département de
la guerre de France a publié hier
après-midi, le bulletin officiel sui-
vant:
Les troupes anglaises ont captu-
ré hier, les deux sections de la
tranchée qu'ils avaient perdue la
veille au soir entre Saint-Eloy et le
canal d'Ypres.
Sur le front des armées fran-
çaises, la situation a reposé dans un
calme plat, la journée du 15 fé-
vrier. On n'a rapporté aucun mou-
vement d'infanterie mais d'importants
succès de notre artillerie ont été
notés.

Paris, 17. — Le communiqué of-
ficiel émis par le ministère de la
guerre hier soir affirme que les
Français ont capturé des tranchées
allemandes sur une longueur de
deux milles en Champagne, au nord
ouest de Perthes et au nord de Beau-
sjour.
Paris, 17. — Le ministère de la
guerre français a publié hier soir,
le bulletin officiel suivant:
Sur toute la ligne d'avant, la
journée du 16 février nous a été
favorable. En Belgique, il y a eu
un engagement d'artillerie.
Un petit escadron français a
bombardé un champ d'aviation alle-
mand à Ghislerville. Un petit esca-
dron anglais a bombardé Ostende.
Au sud d'Ypres, l'armée fran-
çaise a capturé des tranchées et
nombre de tranchées, autour des-
quelles s'est livré pendant deux
jours un combat plutôt vif.
Entre l'Oise et l'Aisne, près de
Bailli, notre artillerie a bombardé
efficacement les troupes de l'ennemi,
ses convois d'automobiles et ses
obusiers.

Dans le voisinage de Reims, nous
avons fait du progrès près de Loivre.
En Champagne, sur le front qui
s'étend du nord-ouest de Perthes
au nord de Beausjour, nous avons
capturé environ trois kilomètres de
tranchées allemandes et avons fait
plusieurs centaines de prisonniers,
dont cinq officiers.

En Argonne, l'infanterie s'est mise
en mouvement de La Four de
Paris à l'ouest de Bourlilles, et le
choc de nos troupes dans des condi-
tions favorables.
Au nord-ouest de Pont-à-Mou-
son, nous avons occupé plusieurs
pâtés de maisons dans la forêt de
Le Frêtre.

LE «WILHELMINA»
Londres, 17. — La nouvelle an-
nonçant que la cour des prises avait
confié le steamer américain «Wil-
helmina» à un équipage spécial
composé de trois officiers anglais,
à leur bord 1,000,000 de boisseaux
de grain, ont quitté ce port le 6 fé-
vrier, pour se rendre en Angleterre
en Écosse et doivent être main-
tenus dans la zone de guerre alle-
mande ou le seront sous peu.

LE «BECK'S WEEKLY»
FAIT DES EXCUSES A
L'EX-ECHEVIN V. MORIN
La cause de l'ex-échevin Victor
Morin contre «Beck's Weekly» et
Edouard Beck, est venue hier
devant le juge Lafontaine.
Dans le premier numéro du
«Beck's Weekly», (21 mars 1914),
il a été publié un article intitulé
«Echoes of the Quebec Graft En-
quiry» qui pouvait être interprété
de manière à jeter du discrédit sur
le caractère et l'intégrité de M. Vic-
tor Morin, alors échevin de la Cité
de Montréal.

Ayant été poursuivi pour libelle
par M. Morin, M. Beck a déclaré
en cour, qu'après avoir pris les ren-
seignements voulus, ses attaques
n'avaient aucun fondement, et en
autant qu'il est à sa connaissance,
il n'a rien de vrai dans les allégu-
ations de M. Beck. M. Beck a dé-
claré en cour, qu'après avoir pris les ren-
seignements voulus, ses attaques
n'avaient aucun fondement, et en
autant qu'il est à sa connaissance,
il n'a rien de vrai dans les allégu-
ations de M. Beck.

Il a en conséquence consenti à
faire et publier des excuses à M.
Morin pour le tort et les ennuis que
la publication de cet article peut
lui avoir causés, et à donner publi-
cité à ces excuses dans les jour-
naux quotidiens aussi bien que dans
son journal.

Il a de plus consenti, à la deman-
de de M. Morin, à verser une somme
de \$100 pour l'hôpital Notre-Dame,
à titre de réparation, ainsi qu'à
payer les frais de la cause.

La cour a rendu jugement sui-
vant cette confession.

Les Articulations Raides, Dilatées se Détendent—
Toute Trace de Rhumatisme Disparaît

Tous cas chroniques de rhumatisme
guéris.

Frictionnez-vous avec la
magique «Nerviline».

Rien sur la terre ne peut battre
la bonne vieille «Nerviline», s'il
s'agit de guérir le rhumatisme.
Le soulagement immédiat que vous
devenez sentir, dès que vous appliquez
de la Nerviline, vous prouve que vous
n'avez rien de plus que du rhumatisme
et que vous n'avez rien de plus que du
rhumatisme.

CONSUMPTION
Toux, Rhumes, Bronchites,
Laryngites, Tuberculose, etc.

CAPSULES
CRESOBENE

DECES A TORONTO M. THOMAS-E. SHALLOW

M. Thomas E. Shallow, ancien
administrateur d'hôtel, est décédé
à Toronto, 116 avenue Spencer,
mardi le 15, à l'âge de 62 ans.
Le défunt était le frère de M. F.
D. Shallow, éditeur du «Moniteur
du Commerce».

A OUTREMONT

Conférence dimanche soir.

Dimanche soir, le 21 février à 8
heures dans le sous-sol de l'église
Saint-Viateur d'Outremont,
une conférence sera donnée par
Monsieur Henri Bourassa, dont le
produit ira à la conférence Saint-
Vincent de Paul pour le soutien des
pauvres qu'elle a sous sa protection.
En plus de la conférence la chorale
a promis son concours entier avec
un programme musical.

Tous les paroissiens et leurs amis
sont cordialement invités à prêter
leurs concours en assistant en grand
nombre à cette conférence.
On peut se procurer des billets aux
endroits suivants: Presbytère Saint-
Viateur, 183 avenue Bloomfield, 11,
Chemin Sainte-Catherine, F. Valen-
tine, président de la conférence
Saint-Vincent de Paul, 242 avenue
Outremont, chez M. Georges Gon-
thier, le trésorier, et chez le secré-
taire, l'avocat Cinq-Mars, 335 ave-
nue Québec.

Le Pas, Manitoba, 17. — On a
découvert de l'or en pépites aux
lacs Serbe et Wintering.

Tous les avis de Naissances, Ma-
riages et Décès doivent être en-
dossés des noms et adresses des per-
sonnes qui les envoient.

NAISSANCES

BOUCHER. — A Montréal, le 16 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Arthur Boucher, un fils.

CHARLAND. — A Montréal, le 16 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Ferdinand Charland, né
Evangelina Laura, une fille, baptisée
Yvonne-Bertha.

PAPINEAU. — A Montréal, le 16 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Papineau, né
Joseph-Alphonse-Roland et Joseph-
Hector-Benoît.

PARRAIN et marraine, M. et Mme Al-
phonse Boudry, oncle et tante de l'en-
fant. M. Hector Voltaire et Mme Eva
Bonnetant.

PICHE. — A Montréal, le 12 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Wilfrid Piché, une fille,
baptisée Marie-Clotilde.

SAUMUR. — A St-Henri, le 14 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Saumur, un fils,
baptisé Joseph-Gérard-Lucien-René.
Parrain et marraine, M. et Mme
Alexandre Dubé, oncle et tante de l'en-
fant.

ST-JEAN. — Au Saint-Armand, le 10
février 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Jean St-Jean, un fils,
baptisé Exilide-Yvette.

PARRAIN et marraine, M. L. A. Ma-
joubé, de la maison Letendre, et son
épouse, cousin et cousine de l'enfant.

VALLEE. — A Rigaud, le 11 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Valérie Valée, un fils,
baptisé Valérie-Clotilde.

PARRAIN et marraine, M. et Mme F.
Clément, grande parents de l'enfant.

DECES
ARCHAULT. — A Montréal, le 16
février 1915, à l'âge de 60 ans, est
décédé M. Joseph Archaault, un
fils, baptisé Joseph-Louis-Labellé.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

BELANGER. — A Montréal, le 16 fé-
vrier 1915, à l'âge de 63 ans, est
décédé M. Joseph Bélanger, un fils,
baptisé Joseph-Benoît.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

BOURQUEL. — A Montréal, le 17 fé-
vrier 1915, à l'âge de 13 ans, est
décédé M. Ulysse Bourquel, un
fils, baptisé Ulysse-Benoît.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

DESLAMIRAND. — A Montréal, le 16
février 1915, à l'âge de 72 ans, est
décédé M. Joseph Deslami-
rand, un fils, baptisé Joseph-
Benoît.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

DESLAMIRAND. — A Montréal, le 16
février 1915, à l'âge de 72 ans, est
décédé M. Joseph Deslami-
rand, un fils, baptisé Joseph-
Benoît.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

OSTIGUY. — A Montréal, le 16
février 1915, à l'âge de 1 an, 6 jours,
est décédé M. Marie-Ostiguy, un
fils, baptisé Marie-Ostiguy.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

DECES

GOURD. — Montréal, le 15 février
1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Charles Gourd, un fils,
baptisé Charles-Gourd.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

JASMIN. — A Saint-Jovier, le 15 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Jasmin, un fils,
baptisé Joseph-Jasmin.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

LALIBERTÉ. — A Montréal, le 17 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Laliberté, un
fils, baptisé Joseph-Laliberté.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

PERRELL. — A Montréal, le 16 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Perrell, un
fils, baptisé Joseph-Perrell.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

PEPIN. — A Montréal, le 16 fé-
vrier 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Pepin, un
fils, baptisé Joseph-Pepin.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

PESANT. — A St-Léonard Port Ma-
rice, le 15 février 1915, à l'âge de 33
ans, est décédé M. Georges Pe-
sant, un fils, baptisé Georges-Pesant.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

PLAMONDON. — A Montréal, le 17
février 1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Plamondon, un
fils, baptisé Joseph-Plamondon.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

SAVARD. — A Montréal, le 15 février
1915, à l'âge de 33 ans, est
décédé M. Joseph Savard, un
fils, baptisé Joseph-Savard.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

SHALLOW. — A Toronto, mardi le
15 février 1915, à l'âge de 62 ans,
est décédé M. Thomas E. Shallow,
un fils, baptisé Thomas-E. Shallow.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

VALLEE. — A Troy, N. Y., le 24 juil-
let 1914, à l'âge de 46 ans et 3 jours,
est décédé M. Valérie Valée, un
fils, baptisé Valérie-Clotilde.

Les funérailles auront lieu le 18
février, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM
BONNEVILLE. — Une messe de re-
quiem sera célébrée le 18 fé-
vrier, à 8 heures, à l'église de
Saint-Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

SERVICE
Jeu, le 18 février, un service sera
célébré à 8 heures, au repos de l'âme
de M. Joseph Laurin, agent d'assu-
rance.

SERVICES ANNIVERSAIRES
ALLARD. — Vendredi, le 19 courant,
à 8 heures, un service anniversaire
sera chanté à l'église de Saint-
Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

PRUD'HOMME. — Jeudi matin 18
février, à 8 heures, à l'église Saint-
Enfant-Jésus, où le service sera
célébré, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister
sans autre invitation.

LES PLUS ARTISTIQUES
TRIBUTS MORTUAIRES
Viennent de chez
Jernoy

Flours Mortuaires
McKenna
A Bref
Délai, une
Spécialité
MONTREAL
COIN STE CATHERINE ET QUV.
Succursale:



DERNIERES NOUVELLES

LE BLOCUS AU POINT DE VUE DES TEUTONS

Une expression de la situation est donnée à l'attaché naval américain à Berlin.

FORCE MAJEURE

Berlin, via Sayville, 17. — L'amiral Behncke du ministère de la Marine, a fait une déclaration au lieutenant Walter R. Gherard, l'attaché naval de l'ambassade américaine à Berlin, que l'on considère comme la meilleure expression de la situation, après la déclaration allemande d'une zone de guerre maritime des îles Britanniques. La déclaration de l'amiral Behncke a été faite dans les termes suivants : « Jusqu'à présent, l'Allemagne, en guerre sur mer, s'est conformée à la déclaration de Londres et aux stipulations du traité de Paris, qui a servi de base à notre conduite sur mer, avant que la déclaration de Londres paraisse. »

« Depuis que l'interception des approvisionnements alimentaires a pris une tournure telle que l'Allemagne n'a pu suffire à nourrir son peuple, il lui a été nécessaire de recourir à l'emploi de la force contre l'Angleterre. L'Allemagne sait que par l'emploi de sous-marins, l'Angleterre peut être amenée à manquer de vivres. Elle a la force sous-marine pour affamer l'Angleterre; son existence comme nation et la vie de son peuple reposent sur la précaution immédiate de cette campagne qu'elle doit de toute nécessité adopter. »

« Il est survenu des difficultés dans la mise en vigueur de cette campagne, du soin qu'il fallait prendre vis-à-vis des navires neutres et des passagers, installés à bord de tous les navires marchands, neutres ou ennemis. »

« L'Allemagne désire le moins du monde causer du préjudice aux navires américains ou autres navires neutres, ou à leurs cargaisons, sauf dans le cas de contrebande de guerre. Elle est, néanmoins, placée dans une position telle que son existence dépend de la mise en vigueur des seules méthodes propres à son salut. Elle doit le faire et elle le fera. »

« En sus, la côte anglaise a été minée par les Anglais eux-mêmes, comme mesure protectionnelle, dans le cas de contrebande de guerre. Elle est, néanmoins, placée dans une position telle que son existence dépend de la mise en vigueur des seules méthodes propres à son salut. Elle doit le faire et elle le fera. »

Cette proposition a été transmise par les moyens diplomatiques. Si elle est acceptée, la question ne provoquera plus de conflits entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

BENEDICTION DES CENDRES

Le Carême a débuté dans nos églises, ce matin, par la bénédiction et la distribution des cendres, antique cérémonie qui nous rappelle que nous sommes de poussière et que nous retournerons en poussière.

A la Cathédrale, c'est Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal qui a béni les cendres, et M. l'abbé McCrory, vice-chancelier du diocèse, a chanté la messe.

Ce soir, il y aura office du Carême, avec le R. P. Valentin, franciscain, comme prédicateur de circonstance.

LA TACHE D'EMBELLIR LE PARC LAFONTAINE

Si le Bureau des commissaires se rend à la demande formulée par les échevins Saint-Pierre et Dubéau, et endossée par le Conseil à l'unanimité, le Parc Lafontaine sera doté d'un éclairage, de poteaux d'ornement, qui remplaceront les poteaux actuels, qui sont loin de contribuer à l'embellissement du parc et qui pourraient servir ailleurs.

UNIVERSITE LAVAL

Jeu de nuit, demain, à 8 heures, 12ème leçon du cours de droit commercial destiné aux femmes d'affaires. Monsieur Antonio Ferrault qui a été chargé de cette leçon, l'une des plus importantes que comporte le programme, traitera des banques et du crédit. L'acompte, la lettre de change, le billet à ordre, le chèque, etc., etc.

L'HOPITAL CANADIEN, A PARIS

FAMILLE CANADIENNE QUI FAIT PREUVE D'UN GENEUX PATRIOTISME

Par l'entremise de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, la famille Beaubien souscrit au maintien d'un lit à l'Hôpital de la "Presse" et des Municipalités Canadiennes.—Appréciations d'une oeuvre.

RECONNAISSANCE D'UN BLESSE

Une autre famille canadienne-française des plus distinguées, la famille Beaubien de Montréal, a tenu à apporter sa généreuse offrande à l'oeuvre de l'Hôpital de la "Presse" et des Municipalités Canadiennes, à Paris. M. Joseph Beaubien, maire de la ville d'Outremont, et l'un de nos concitoyens les plus avantageusement connus, nous écrit à cet effet, et nous adresse en même temps son chèque au montant de \$150.00, pour la fondation et le maintien d'un lit.

M. Beaubien nous adresse en même temps l'extra d'une lettre qui lui fut adressée par M. Alfred Tarut, son beau-frère, dans laquelle celui-ci raconte une visite faite à l'institution de la rue de la Chapelle. Les deux lettres, celle de M. Beaubien et celle de M. Tarut, sont reproduites ci-bas.

Il est avéré que tous ceux qui ont eu occasion de visiter l'Hôpital de la "Presse" et des Municipalités Canadiennes sont devenus ses plus fervents admirateurs, et lorsque leur appréciation a le bonheur d'être faite à de généreux patriotes comme MM. Beaubien, le résultat est toujours le même: l'entrée au tableau d'honneur de nouveaux bienfaiteurs.

Nos félicitations vont à la fois à

M. Beaubien et à M. Tarut, qui ont eu l'occasion de visiter l'Hôpital de la "Presse" et des Municipalités Canadiennes.

M. Tarut, qui a si bien compris la beauté de l'oeuvre, et à MM. Beaubien, qui lui viennent si généreusement en aide parce qu'eux aussi ils en ont saisi toute l'importance.

En même temps que son chèque, M. Beaubien nous adresse la lettre suivante:

Montréal, le 15 février 1915.
Monsieur Arthur Berthiaume,
Président de la "Presse".

Mon cher Monsieur Berthiaume,
Nous venons de recevoir une lettre de mon beau-frère, M. Alfred Tarut, actuellement à Paris, qui

parle en termes touchants de votre admirable hôpital qui rend déjà de si grands services. Nous désirons avoir le privilège de contribuer un lit, pour lequel je vous inclus un chèque de \$150.00, que je vous prie d'accepter avec nos plus sincères félicitations pour la belle oeuvre que vous avez accomplie.

Votre bien dévoué,
J. BEAUBIEN.

P.S.—Le lit est donné au nom de "Famille Beaubien, Montréal, Canada".

Voici maintenant l'extra d'une lettre de M. Tarut.

« Nous publions ici celle adressée par le soldat Jean Hublot, adressée à la ville de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, dans le lit de laquelle il a été placé. »

Nous publions en même temps la photographie de la carte et le texte imprimé. Ce dernier se lit comme suit :

Ville de Saint-Jérôme, Comté de Terrebonne.

« Merci d'un bon Breton réparé dans ce bon lit canadien. »

JEAN HUBLOT,
2ème régiment d'infanterie,
Gosné, Ile et Vilaine.

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

270 LITS

Le nombre de lits à l'hôpital de la "Presse" et des Municipalités Canadiennes, pour le maintien desquels on a souscrit, est de 270

lettre de M. Alfred Tarut que nous

communiquons M. Beaubien :

« J'ai été voir l'hôpital de la "Presse". C'est bien touchant de voir au-dessus de chaque lit le nom

des communes qui l'ont offert : Car-

rierville, Saint-Lambert, Saint-Lau-

rent, etc. »

« Il y a cent cinquante malades en-

viron, 6 amputés dans une même

salle; des blessures à la tête en

grand nombre. Un des blessés a la

tête trépanée. Il a perdu la mémoire

complètement. L'hôpital est luxue-

usement tenu et les malades ont

tout le confort possible. »

De pareils témoignages n'ont pas

besoin d'être commentés. Nous le

soumettons sans plus dire aux mu-

nicipalités de la province de Qué-

bec qui n'ont pas encore souscrit,

en leur demandant de le bien peser,

à la suite des autres déjà données,

avant que de prendre une décision

définitive sur la demande que nous

leur avons faite.

NOS BLESSES ECRIVENT

Nous continuons aujourd'hui la

publication des cartes postales écri-

tes par les blessés de l'hôpital de la

"Presse" et des Municipalités Cana-

diennes à leurs bienfaiteurs.

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

« Je suis très heureux de vous adresser ce lit, car il me rappelle mon pays et mon foyer. »

PREDICATION DU CAREME A MONTREAL

Plusieurs prêtres se succéderont dans la chaire de la Cathédrale.

LES AUTRES EGLISES

Dimanche prochain commencent dans toutes nos églises, la prédication du Carême. Dans nos principales églises, cette prédication prend un caractère exceptionnel par le fait qu'elle est confiée à des prédicateurs étrangers à la paroisse.

Depuis quelques années, la chaire de Notre-Dame était même occupée par d'éminents orateurs sacrés de France. Mais là aussi, la guerre a eu ses effets, et M. l'abbé Thellier de Poncheville qui devait occuper cette chaire cette année, est retenu chez lui par son devoir de soldat. On a donc décidé, à Québec, d'accepter de remplacer M. de Poncheville, et nul doute qu'il saura occuper avantageusement la vieille chaire de Notre-Dame.

À la Cathédrale, comme par les années passées, ce sont des prêtres du diocèse qui parleront tour à tour aux fidèles réunis autour de la chaire de vérité. Tous sont des orateurs connus et aimés, et il nous suffira de les nommer à nos lecteurs, pour qu'ils se trouvent immédiatement en pays de connaissance.

MM. les abbés J. N. Dupuis, Anatole Martin, Noël Fauteux, J. M. Mélançon, J. O. Maurice et Lucien Pineault ont fait entendre leur parole éloquentes et autorisées à peu près partout et dans les circonstances les plus solennelles.

M. l'abbé J. N. Dupuis est un orateur disert et éloquent en même temps qu'un apôtre ardent de l'éducation. M. l'abbé Anatole Martin, avant d'être amoné au pèlerinage de Saint-Vincent de Paul, fut attaché à la Cathédrale de Montréal, et les fidèles n'ont pas oublié sa parole ardente l'apôtre. M. l'abbé Noël Fauteux, vicaire à Saint-Enfant-Ides, Tous-Mille-Ends, est fort recherché par toute la province, et il s'est fait entendre très souvent depuis quelques années et toujours à son avantage. M. l'abbé J. O. Maurice, vicaire-général de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que M. l'abbé J. M. Mélançon sont tous deux orateurs aimés des foules. M. l'abbé Lucien Pineault, professeur au Collège de l'Assomption, est un jeune, mais si distingué, s'est déjà acquis une belle réputation de prédicateur.

À Saint-Patrice, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Carême sera prêché par M. l'abbé John B. Belford et le R. P. James Gillis, prédicateurs en renom aux Etats-Unis.

On fête la VEILLE DU MARDI-GRAS

ON FETE LA VEILLE DU MARDI-GRAS

(Du correspondant de LA PRESSE)

Shawinigan Falls, 17. — La coquette petite ville de Shawinigan Falls a reçu royalement les clubs de raquettes, les "Lavolette" et les "Trois-Rivières", des Trois-Rivières, au nombre de 500, qui avaient organisé une excursion hier soir, à l'occasion du Mardi-Gras. Le départ eut lieu à six heures et demie par le Pacifique Canadien. L'Union musicale en tête, nos gais lurons réunis à leur salle se rendirent en corps à la gare.

Arrivés à Shawinigan, à sept heures et trois quarts, ils paraderont par les rues; à huit heures, eut lieu une réception civique à l'hôtel de ville par son honneur le maire J. E. Thibault, et MM. les échevins.

Les habitants les bienvenus aux raquetteurs et leur remit les clefs de la ville. Les joyeux visiteurs se rendirent de là à la patinoire "Arenas", où eut lieu une brillante mascarade à l'occasion du départ du train. De bons cigares furent offerts par MM. les marchands à ceux qui ne dansaient pas; on a même promis de continuer les bons relations qui existent entre les amis de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Au départ, à une heure du matin, on poussa de vigoureux "hourrahs" remerciant le maire Thibault, Mme la mairesse, MM. les échevins et tous les amis de Shawinigan, les assurant que tous les raquetteurs et amis des Trois-Rivières emportaient un heureux souvenir de la cordiale réception qui leur avait été faite.

Trente magnifiques prix furent décernés aux plus beaux et plus originaux costumes.

A dix heures, goûter à la salle du marché offert par les citoyens de Shawinigan aux raquetteurs et membres de l'Union Musicale. Le maire Thibault et la mairesse, MM. les échevins et les invités se firent gracieusement à chacun de magnifiques roses et oeillets. De gentilles dames et demoiselles servirent un succulent goûter. On organisa une danse et on s'amusa jusqu'au départ du train. De bons cigares furent offerts par MM. les marchands à ceux qui ne dansaient pas; on a même promis de continuer les bons relations qui existent entre les amis de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Au départ, à une heure du matin, on poussa de vigoureux "hourrahs" remerciant le maire Thibault, Mme la mairesse, MM. les échevins et tous les amis de Shawinigan, les assurant que tous les raquetteurs et amis des Trois-Rivières emportaient un heureux souvenir de la cordiale réception qui leur avait été faite.

Trente magnifiques prix furent décernés aux plus beaux et plus originaux costumes.

A dix heures, goûter à la salle du marché offert par les citoyens de Shawinigan aux raquetteurs et membres de l'Union Musicale. Le maire Thibault et la mairesse, MM. les échevins et les invités se firent gracieusement à chacun de magnifiques roses et oeillets. De gentilles dames et demoiselles servirent un succulent goûter. On organisa une danse et on s'amusa jusqu'au départ du train. De bons cigares furent offerts par MM. les marchands à ceux qui ne dansaient pas; on a même promis de continuer les bons relations qui existent entre les amis de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Au départ, à une heure du matin, on poussa de vigoureux "hourrahs" remerciant le maire Thibault, Mme la mairesse, MM. les échevins et tous les amis de Shawinigan, les assurant que tous les raquetteurs et amis des Trois-Rivières emportaient un heureux souvenir de la cordiale réception qui leur avait été faite.

Trente magnifiques prix furent décernés aux plus beaux et plus originaux costumes.

A dix heures, goûter à la salle du marché offert par les citoyens de Shawinigan aux raquetteurs et membres de l'Union Musicale. Le maire Thibault et la mairesse, MM. les échevins et les invités se firent gracieusement à chacun de magnifiques roses et oeillets. De gentilles dames et demoiselles servirent un succulent goûter. On organisa une danse et on s'amusa jusqu'au départ du train. De bons cigares furent offerts par MM. les marchands à ceux qui ne dansaient pas; on a même promis de continuer les bons relations qui existent entre les amis de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Au départ, à une heure du matin, on poussa de vigoureux "hourrahs" remerciant le maire Thibault, Mme la mairesse, MM. les échevins et tous les amis de Shawinigan, les assurant que tous les raquetteurs et amis des Trois-Rivières emportaient un heureux souvenir de la cordiale réception qui leur avait été faite.

Trente magnifiques prix furent décernés aux plus beaux et plus originaux costumes.

A dix heures, goûter à la salle du marché offert par les citoyens de Shawinigan aux raquetteurs et membres de l'Union Musicale. Le maire Thibault et la mairesse, MM. les échevins et les invités se firent gracieusement à chacun de magnifiques roses et oeillets. De gentilles dames et demoiselles servirent un succulent goûter. On organisa une danse et on s'amusa jusqu'au départ du train. De bons cigares furent offerts par MM. les marchands à ceux qui ne dansaient pas; on a même promis de continuer les bons relations qui existent entre les amis de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Au départ, à une heure du matin, on poussa de vigoureux "hourrahs" remerciant le maire Thibault, Mme la mairesse, MM. les échevins et tous les amis de Shawinigan, les assurant que tous les raquetteurs et amis des Trois-Rivières emportaient un heureux souvenir de la cordiale réception qui leur avait été faite.

Trente magnifiques prix furent décernés aux plus beaux et plus originaux costumes.

A dix heures, goûter à la salle du marché offert par les citoyens de Shawinigan aux raquetteurs et membres de l'Union Musicale. Le maire Thibault et la mairesse, MM. les échevins et les invités se firent gracieusement à chacun de magnifiques roses et oeillets. De gentilles dames et demoiselles servirent un succulent goûter. On organisa une danse et on s'amusa jusqu'au départ du train. De bons cigares furent offerts par MM. les marchands à ceux qui ne dansaient pas; on a même promis de continuer les bons relations qui existent entre les amis de Trois-Rivières et de Shawinigan.

LE CONSEIL MUNICIPAL EN END-IL REELLEMENT RISQUER SON VA-TOUT?

Une nouvelle tentative doit être faite devant le Conseil Législatif afin de dépouiller le Bureau des Commissaires d'une partie de ses prérogatives. — Le maire Martin s'étonne de l'adoption d'amendements en addition au bill de Montréal.

ON PARLE DE HARA-KIRI

Il est maintenant probable que le bill de Montréal va donner lieu devant le Conseil législatif à des scènes aussi épiques que celles qui ont marqué son introduction au comité des bills privés de la Législature. C'est l'intention avouée du Conseil municipal, d'après ce qu'on a déclaré certains de ses membres, de demander au Conseil législatif de réintroduire dans le bill les clauses supprimées de façon si préemptoire par la Législature, et par lesquelles les échevins demandaient le pouvoir de former des commissions permanentes, le pouvoir de forcer le Bureau de Contrôle à tenir un référendum sur son maintien ou son abolition, à part les pouvoirs d'accorder les franchises, contrats, etc.

Les membres du Bureau de Contrôle se préparent à retourner à Québec pour défendre leurs prérogatives desquelles ils ont été privés de jour en jour. Ils ont quitté hier la métropole pour se rendre dans la vieille capitale; les échevins L.-A. Lapointe, Ménard, Loranger et Boyd; mais on croit que le dernier va plutôt prêter son appui au Bureau de Contrôle.

LE HARA-KIRI

Un échevin a déjà annoncé que si le Conseil n'obtient rien de la Législature, cela sera pour lui l'augure de l'abolition du Conseil dès la prochaine session et de la formation d'une commission pour l'administration de la Cité. L'attente de cette abolition, dit-il, pourquoi ne nous aboulinons-nous nous-mêmes? L'affront serait moindre!

Il est encore difficile de savoir si

ses collègues consentiront de gaieté de cœur à commettre leur harakiri. Comme dès la première séance du Conseil qui suivit la rando des échevins à Québec, ce père consensé avait manifesté l'intention aux autres échevins de s'ouvrir le ventre, ceux-ci lui demandèrent d'attendre un peu.

LE MAIRE MARTIN

Le maire Martin a exprimé son étonnement, ce matin, de voir que personne n'avait demandé le retrait du bill de Montréal, alors que la Législature se montrait disposée d'adopter en troisième lecture un amendement qui réduisait de \$40,000 à \$20,000 la contribution de M. Trenholme dans la construction d'un égout à Notre-Dame-de-Grâce, un autre amendement qui imposait à la Ville l'ouverture du chemin de Snowdon au coût de \$500,000, et enfin un dernier amendement, présenté hier seulement, qui rejette sur tous les propriétaires, au lieu de ne l'imposer qu'aux propriétaires riverains, le coût de l'expropriation de la rue Gifford.

DES CONTRESENS

—Le Conseil, observe le maire, avait unanimement adopté une résolution portant que toute addition au bill de Montréal, à part ce qui a été ratifié par le conseil, entraînerait une demande pour le retrait immédiat du bill. Prenez l'affaire de la rue Gifford. Si tous les contribuables sont appelés à payer pour l'amélioration de cette rue, pour-

quoi les propriétaires, rue Sainte-Catherine Ouest, ne pourraient-ils pas réclamer le même privilège? Les deux-tiers des dépenses de la ville de Montréal lui sont ainsi imposées par la Législature, dont la majorité des membres ne connaît rien aux choses de la métropole. Après qu'une loi a été adoptée par la Législature, défendant aux députés et aux associés de députés de présenter des bills, comment se fait-il que des députés arrivent en Chambre avec des amendements de la dernière minute, pour imposer de nouvelles obligations à Montréal? Ne sont-ce pas là autant de contresens?

EXODE A QUEBEC

Le maire Martin ne sait pas encore s'il se rendra à Québec cette semaine. En même temps que ses devoirs de maire de Montréal, il a ses devoirs de député à remplir, et il doit faire de fréquents voyages à Ottawa. Néanmoins, au premier signal, lui aussi se rendra à Québec afin d'assister à la première séance du comité des bills privés du Conseil législatif sur le bill de Montréal. Une clause dans le bill de Montréal l'intéresse particulièrement; celle qui donne au maire la haute-main en fait d'engagement et de suspension des employés municipaux.

D'après les apparences, un grand nombre d'é

BOULANGERIE, rue

magasin, rue Guylvill
modernes. Tél.
19-4

Prémiers
Hôtel de

Le-Cathé-
appartement
à louer, au
neuf, rue
Gauthier, 1
pied-mont
électri-
cité, eau
de pro-
prie, 17
Bon
Tél. 17-1

Chailly,
à louer
à \$30.00
mande ou
six ap-
patis né-
cessaires.
Notre-
Dame

Le Duluth
les loge-
ments à
couple
grand
garage
seuils.
R. Le
à louer
à pied

BOULANGERIE à louer
480, S. d. R. Beau-
maré, 1000
grande boulangerie
grand cou et cuisine
BOUTIQUE de barbier
à louer, au centre
ville; aussi deux de
8 pièces, rue St Jacques
et 10 pièces, rue
St Séb. West-
mont, 1000

BOUTIQUE de barbier
à louer, au centre
ville, à Louis-
Dame Est.

ECURIE à louer, derr
le centre ville, au
Shannon, grand écurie
et maison, Upton 6

GARAGE à louer, 11
rue St-Jacques, 1000
dessus, S.A. 273 West
2185.

GARAGE à louer, pour
480 par auto, 183
Laurier, coin de rue
St-Jacques, 1000

IMMEUBLE d'un ét.
ficié de 35 x 45, po-
ssibilité de 1000, au
l'avenue de l'Hôtel de
la rue Ontario, S.A.

LAURIER EST. 698.
convenable à tout
usage, 1000, 1000
excessivement bon

roux, 700 Laurier E. Est.
1442 St.
A louer
chambres,
cuisine, bain
sur les
coteaux.
Hubert, E.
ommettas
1442 St.
plain-
mobilier.
Alexandre 367
St. Louis
88-6
au grand
garage, 1
concer-
tiste.
88-6
sur 10 pi-
ces, 10
bain, 2
220 et
enclai-
ment.
88-6
logements
à louer.
Mme
88-6
tat. 88-2
88-2
émaillés,
cabinets,
bains, etc.
à \$1,700.
St. Louis
88-6

ST-60
en parlant
étrangères,
Victoria
S-75
et 7 an-
différences
de Lafon
86-6

168, près
des écoles
avec un
rue Rilver.
89-6

appartement
à louer
gax, gaz,
874 Paro
89-6

rue Dro-
appartement
à louer
par décoré,
étage, phar-
ma, 874 Pa-
84-6

MENTS À
RENTES
pour
100 de St
Jurgon.

Roy-Royal,
Nest 1554,
Main 733
89-6

MAISONS MEUBLÉES

SELBY, Westmont,
5 mois à partir du
1er mai, 100 \$ par
mois. S'ad. Ludge
verité. Ux. 6987.

AUTOMOBILES

AU MONTRÉAL A-
Berri, vous trouver
un véhicule d'oc-
sine Park, prix
1940-4. A. Goudro

MAGASIN N°

A LOUER, magasin c-
centra, près l'école
Youville, avec grand
meuble, ascenseur ap-
proprié pour le com-
de gros ou agence a-
cette adresse, 1000
trepôt. St-Joseph
Place Youville, Tél. 60

1014, angle Papin
mondée, magasins
à louer, 1000 \$ par
ton, 222 St-Jacques.

BEAU MAGASIN A
coller et riches dé-
rue Champplain, S'ad.
Albert Bonifas, 185 Ch-
BEAU MAGASIN meublé
à l'ave. Mont-Roi

partiels, à l'usage de
82-3
s à louer
S. 21, 22, 23
S. 26-6
S. 27-6
fixtures,
de gar-
S. 28-6
logements
magnifi-
électricité,
S. 29-6
84-6
coin Ma-
à vins et
S. 30-6
note, S. 31
Union, 30
S. 10, 22, 24
S. 11, 25
S. 12, 26
Fouquet,
S. 13-6
S. 14-6
S. 15-6
S. 16-6
S. 17-6
S. 18-6
S. 19-6
S. 20-6
S. 21-6
S. 22-6
S. 23-6
S. 24-6
S. 25-6
S. 26-6
S. 27-6
S. 28-6
S. 29-6
S. 30-6
S. 31-6
S. 32-6
S. 33-6
S. 34-6
S. 35-6
S. 36-6
S. 37-6
S. 38-6
S. 39-6
S. 40-6
S. 41-6
S. 42-6
S. 43-6
S. 44-6
S. 45-6
S. 46-6
S. 47-6
S. 48-6
S. 49-6
S. 50-6
S. 51-6
S. 52-6
S. 53-6
S. 54-6
S. 55-6
S. 56-6
S. 57-6
S. 58-6
S. 59-6
S. 60-6
S. 61-6
S. 62-6
S. 63-6
S. 64-6
S. 65-6
S. 66-6
S. 67-6
S. 68-6
S. 69-6
S. 70-6
S. 71-6
S. 72-6
S. 73-6
S. 74-6
S. 75-6
S. 76-6
S. 77-6
S. 78-6
S. 79-6
S. 80-6
S. 81-6
S. 82-6
S. 83-6
S. 84-6
S. 85-6
S. 86-6
S. 87-6
S. 88-6
S. 89-6
S. 90-6
S. 91-6
S. 92-6
S. 93-6
S. 94-6
S. 95-6
S. 96-6
S. 97-6
S. 98-6
S. 99-6
S. 100-6
S. 101-6
S. 102-6
S. 103-6
S. 104-6
S. 105-6
S. 106-6
S. 107-6
S. 108-6
S. 109-6
S. 110-6
S. 111-6
S. 112-6
S. 113-6
S. 114-6
S. 115-6
S. 116-6
S. 117-6
S. 118-6
S. 119-6
S. 120-6
S. 121-6
S. 122-6
S. 123-6
S. 124-6
S. 125-6
S. 126-6
S. 127-6
S. 128-6
S. 129-6
S. 130-6
S. 131-6
S. 132-6
S. 133-6
S. 134-6
S. 135-6
S. 136-6
S. 137-6
S. 138-6
S. 139-6
S. 140-6
S. 141-6
S. 142-6
S. 143-6
S. 144-6
S. 145-6
S. 146-6
S. 147-6
S. 148-6
S. 149-6
S. 150-6
S. 151-6
S. 152-6
S. 153-6
S. 154-6
S. 155-6
S. 156-6
S. 157-6
S. 158-6
S. 159-6
S. 160-6
S. 161-6
S. 162-6
S. 163-6
S. 164-6
S. 165-6
S. 166-6
S. 167-6
S. 168-6
S. 169-6
S. 170-6
S. 171-6
S. 172-6
S. 173-6
S. 174-6
S. 175-6
S. 176-6
S. 177-6
S. 178-6
S. 179-6
S. 180-6
S. 181-6
S. 182-6
S. 183-6
S. 184-6
S. 185-6
S. 186-6
S. 187-6
S. 188-6
S. 189-6
S. 190-6
S. 191-6
S. 192-6
S. 193-6
S. 194-6
S. 195-6
S. 196-6
S. 197-6
S. 198-6
S. 199-6
S. 200-6
S. 201-6
S. 202-6
S. 203-6
S. 204-6
S. 205-6
S. 206-6
S. 207-6
S. 208-6
S. 209-6
S. 210-6
S. 211-6
S. 212-6
S. 213-6
S. 214-6
S. 215-6
S. 216-6
S. 217-6
S. 218-6
S. 219-6
S. 220-6
S. 221-6
S. 222-6
S. 223-6
S. 224-6
S. 225-6
S. 226-6
S. 227-6
S. 228-6
S. 229-6
S. 230-6
S. 231-6
S. 232-6
S. 233-6
S. 234-6
S. 235-6
S. 236-6
S. 237-6
S. 238-6
S. 239-6
S. 240-6
S. 241-6
S. 242-6
S. 243-6
S. 244-6
S. 245-6
S. 246-6
S. 247-6
S. 248-6
S. 249-6
S. 250-6
S. 251-6
S. 252-6
S. 253-6
S. 254-6
S. 255-6
S. 256-6
S. 257-6
S. 258-6
S. 259-6
S. 260-6
S. 261-6
S. 262-6
S. 263-6
S. 264-6
S. 265-6
S. 266-6
S. 267-6
S. 268-6
S. 269-6
S. 270-6
S. 271-6
S. 272-6
S. 273-6
S. 274-6
S. 275-6
S. 276-6
S. 277-6
S. 278-6
S. 279-6
S. 280-6
S. 281-6
S. 282-6
S. 283-6
S. 284-6
S. 285-6
S. 286-6
S. 287-6
S. 288-6
S. 289-6
S. 290-6
S. 291-6
S. 292-6
S. 293-6
S. 294-6
S. 295-6
S. 296-6
S. 297-6
S. 298-6
S. 299-6
S. 300-6
S. 301-6
S. 302-6
S. 303-6
S. 304-6
S. 305-6
S. 306-6
S. 307-6
S. 308-6
S. 309-6
S. 310-6
S. 311-6
S. 312-6
S. 313-6
S. 314-6
S. 315-6
S. 316-6
S. 317-6
S. 318-6
S. 319-6
S. 320-6
S. 321-6
S. 322-6
S. 323-6
S. 324-6
S. 325-6
S. 326-6
S. 327-6
S. 328-6
S. 329-6
S. 330-6
S. 331-6
S. 332-6
S. 333-6
S. 334-6
S. 335-6
S. 336-6
S. 337-6
S. 338-6
S. 339-6
S. 340-6
S. 341-6
S. 342-6
S. 343-6
S. 344-6
S. 345-6
S. 346-6
S. 347-6
S. 348-6
S. 349-6
S. 350-6
S. 351-6
S. 352-6
S. 353-6
S. 354-6
S. 355-6
S. 356-6
S. 357-6
S. 358-6
S. 359-6
S. 360-6
S. 361-6
S. 362-6
S. 363-6
S. 364-6
S. 365-6
S. 366-6
S. 367-6
S. 368-6
S. 369-6
S. 370-6
S. 371-6
S. 372-6
S. 373-6
S. 374-6
S. 375-6
S. 376-6
S. 377-6
S. 378-6
S. 379-6
S. 380-6
S. 381-6
S. 382-6
S. 383-6
S. 384-6
S. 385-6
S. 386-6
S. 387-6
S. 388-6
S. 389-6
S. 390-6
S. 391-6
S. 392-6
S. 393-6
S. 394-6
S. 395-6
S. 396-6
S. 397-6
S. 398-6
S. 399-6
S. 400-6
S. 401-6
S. 402-6
S. 403-6
S. 404-6
S. 405-6
S. 406-6
S. 407-6
S. 408-6
S. 409-6
S. 410-6
S. 411-6
S. 412-6

qu'on Main
 10-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-10

à louer,
 avec cimentée,
 25 ou 30, tournée à
 gout du loctaire, pro
 commencement
 ler mal. Conditions
 Mont-Royal Est. St-
 SAÏNTE-CATHERINE
 diide maison à lou
 nable, S'adresser à
 mited, 512 rue Ste C
 SEZANNE, coin Al
 site idéal pour
 ou autres commerc
 2ème et 3ème, pos
 Prix \$15, S'ad. J. C
 Ste Catherine Est.

BINGHAM EFAIT HOUK

Le boxeur canadien a eu un avantage marqué sur l'Américain dans sept rondes sur dix. — Giroux déclassé Cohen.

Harry Bingham a eu un avantage marqué sur Tommy Houk dans leur combat d'hier soir à la salle Prince Arthur, sous les auspices du Montreal Sporting Club. Le Canadien s'est montré fort supérieur dans sept rondes sur dix. Dans trois rondes, la troisième, la cinquième et la sixième, les avantages ont été à peu près égaux. La victoire de Bingham lui fait plus grand honneur, car il a battu un bon homme. Dès le commencement, Bingham a eu le dessus sur l'Américain, et s'il avait profité de quelques chances qui se sont présentées, il l'aurait probablement mis hors de combat. Bingham n'a pas voulu trapper son adversaire alors que ce dernier était sur les câbles et fort en peine de se défendre.

Bingham s'est étonnamment porté à l'attaque et a porté de formidables coups à la figure et au corps de son adversaire. A plusieurs reprises, Houk a paru fort affaibli, et si Bingham au lieu de lui laisser le temps de se remettre et de retrouver un peu de vigueur, s'était réuni sur lui, le combat aurait pu durer les dix rondes. Bingham s'est sérieusement mis à l'œuvre dans le premier assaut. Dans le deuxième, il a envoyé Houk au plancher. Dans la quatrième ronde, Bingham est venu à bout de son adversaire. Dans la septième ronde, Bingham a crié son adversaire de coups. Dans la neuvième, Bingham a envoyé son adversaire sur les câbles et il n'est resté qu'à lui de le mettre hors de combat.

Le Canadien a surpris et étonné ses amis. Ceux qui l'avaient vu à l'œuvre il y a une semaine contre Curley Hume s'imaginaient qu'il serait facilement battu par Tommy Houk. Bingham, cependant, s'est montré un tout autre homme que la semaine dernière. Il a attaqué avec ardeur, et s'est habilement servi de ses deux poings. Il a aussi évité facilement les coups de Houk, et ce dernier a reçu une série de coups de poing.

Arthur Giroux s'est battu pendant six rondes avec Cohen. Giroux a été à l'attaque du commencement à la fin. Cohen s'est montré un adversaire de premier ordre. Les deux hommes se sont livrés à six assauts et à porté au moins six coups pour un. Seules la jeunesse et l'endurance de Cohen lui ont permis de se rendre au bout des six rondes. Un autre moins vigoureux que lui aurait été mis hors de combat en trois ou quatre rondes. Cohen a fait preuve de courage et de ténacité. Giroux lui a donné la meilleure déroute qu'il a jamais reçue. Giroux a évité très facilement la plupart des coups de Cohen, tandis que lui a cogné dur et fermement. Giroux faisait quelques fautes, s'égarait, portait un couple de bons coups à Cohen, reculait, et recommençait son manège. Dans plusieurs rondes, Cohen a été un punching bag pour Giroux.

Fréchette a eu le dessus dans sa rencontre avec Tommy Ryan et Dillon a battu Lightburne.

La séance d'hier soir a été des plus intéressantes et M. J. E. Lacroix, président du Montreal Sporting Club a été chaleureusement applaudi par les membres du superbe spectacle qui leur a été fourni.

Le club prépare un autre bon programme pour mardi prochain.

COUP D'OEIL DANS LE MONDE DU SPORT

"Home Run" Baker, troisième but du Philadelphia, de la Ligue Américaine, a décidé de prendre sa retraite et ne jouera pas la saison prochaine.

Le club Vancouver a défait hier l'équipe de Portland par un score de 5 à 0.

Le grand tournoi de quilles annuel pour le championnat d'Amérique aura lieu dans le courant de mars à Peoria. On s'attend à ce qu'une centaine d'équipes y prennent part. \$30,000 seront distribués en prix.

Thomas Devine, joueur de croasse des Shamrocks de 1884 à 1889, est mort hier à sa résidence.

COURSES REMISES

Les courses annuelles en raquette du National qui devaient avoir lieu samedi ont été remises à plus tard par suite du manque de neige. La date des courses sera annoncée plus tard.

FRANCS RIEURS

Voici le programme des luttes de ce soir à la salle des Francs-Rieurs. Bonito Dupuis vs. E. F. D. Colin vs. Baride.

MORT DE A. PEUGEOT

Les journaux de France nous annoncent la mort de M. Arnold Peugeot, propriétaire et directeur de la manufacture d'automobiles qui portait son nom. Les voitures Peugeot ont remporté comme on sait de nombreuses victoires tant en France qu'à l'étranger.

AU MOLIERE

Assemblée générale ce soir pour affaires très importantes, tous les membres sont tenus d'être présents.

HOCHELAGA VS CHICOUTIMI

Le club Hochelaga fera venir le Chicoutimi dans une quinzaine de jours environ. Les deux clubs se rencontreront au Jubilee. On prévoit que la lutte entre ces deux clubs sera des plus intéressantes.

CERCLE SAINT-JACQUES

Vendredi soir, 19 courant, il y aura assemblée de la section de la raquette, et aussi pratique régulière de l'orchestre.

YOUNG SAMPSON

Young Sampson, le syrien hitteur et boxeur bien connu, luttera lundi prochain, 22 février, à McAdam, N.B. Il luttera à Brownville, Maine, et le 29 à Pittsfield. Il reviendra ensuite dans la province de Québec.

CLUB ATHLETIQUE ROYAL

A la dernière assemblée du club, Georges Côté, Albert Blais, Hector Barrette, Henri Tessier et Wm McNichols ont été admis membres du club. Georges Côté relève le défi de Beaudet à 115 livres, pour un match de 30 minutes.

JOE JEANNETTE SE BATTRA ICI

Le fameux nègre se mesurera prochainement avec Cleve Hawkins dans un combat de 10 rondes sous les auspices du Club Canadien.

Joe Jeannette se battra prochainement à Montréal. Le fameux pugiliste nègre qui a obtenu dernièrement la décision sur Sam Langford, viendra ici dans quelques semaines et se mesurera avec Cleve Hawkins, un autre noir que nous avons vu récemment à l'œuvre.

Le combat sera de dix rondes. Il est organisé par le Club Athlétique Canadien, et il est possible que le match soit disputé au Parc Sohmer. Joe Jeannette sera le meilleur pugiliste vu à Montréal dans un combat sérieux. La visite du fameux boxeur sera donc tout un événement.

LE MATCH NATIONAL- LAVAL. DEMAIN SOIR

Les joutes de demain soir à l'Arena marqueront la clôture de la saison de la Ligue de la Cité.

Afin de lancer un défi aux champions de l'Ouest pour la Coupe Mann et le titre de champion amateur de l'univers, il fallait que la Ligue de la Cité terminât sa saison régulière le 20 février. Or, comme sa dernière séance de la saison régulière devait être jouée lundi, le 22 février, les autorités de la Ligue ont décidé d'avancer cette dernière soirée à jeudi, le 18.

On verra donc demain soir à l'Arena, le triple-leader final de la saison de la Ligue de la Cité. Les amateurs de hockey, encore sous le coup des émotions de lundi soir, quand les ont vu le National et le Victoria faire partie nulle, pour la seconde fois, cette

année, ne seront sollicités par aucune attraction rivale, jeudi, de sorte que tous pourront jouir des émotions que leur procureront les parties de la soirée.

Voici d'ailleurs le programme pour demain: — 8 à 9, McGill vs Victoria; 9 à 10, National vs Laval; 10 à 11, M. A.A.A. vs Shamrock.

La joute National-Laval concentrera tout l'intérêt sur elle-même. Non pas que les autres matchs ne soient pas importants et ne soient pas très intéressants. Mais la rencontre des deux grandes équipes canadiennes-françaises dans la dernière séance semble être le digne couronnement d'une saison sentimentale sous tous rapports.

Il y aura assemblée très importante de tous les membres de la section de la raquette, mercredi le 17 courant, à 8 heures précises, re-exécution à St-Hubert dimanche le 21 courant et autres questions très urgentes.

DUR REGIME QUE SUIT KETCHEL

Il a l'ambition de se classer parmi les étoiles de l'arène et il ne néglige rien pour arriver là.

Steve Ketchel, de Chicago, qui a conquis la faveur des amateurs de boxe à Montréal dès sa première visite, alors qu'il s'est mesuré avec Johnny Lustig, fera vendredi sa troisième apparition dans une arène en cette ville, alors qu'il se battra avec Harry Condon, de New York, au gymnase du Club Canadien.

Une rencontre entre Ketchel et Condon ne saurait manquer d'être intéressante, car les deux hommes sont extrêmement surprenants. De plus, ils sont dur et possèdent tous deux une endurance remarquable. L'un et l'autre ont une longue expérience et devraient donner un combat fort entraînant.

Steve Ketchel, contrairement à tant de boxeurs qui brûlent la chandelle par les deux bouts est un homme très rangé et qui suit un régime très sévère. Il ne mange pas de viande une fois par semaine, se contentant de légumes et de fruits, particulièrement des pommes. Jamais il ne prend un verre de boissons alcoolisées et se couche toujours de bonne heure. Si pour des fins de réclame, il est obligé de se montrer dans une réunion, il y passe dix minutes puis s'écaille.

Il s'entraîne très sérieusement et est presque toujours en forme. Il ne saurait étonner dans ces conditions qu'après toutes les qualités naturelles qu'il possède, il soit un boxeur accompli. Ketchel a triomphé de la plupart des meilleurs hommes de son poids et il est certain de vaincre une foule d'autres célébrités de l'arène. Ketchel concitera toute son énergie, toute son intelligence, toutes ses forces pour devenir une étoile dans le monde du pugilat. Il ne saurait faire autrement que de réussir.

Ketchel aura un dur et rude adversaire vendredi, car Harry Condon possède une tonne de bouillottes et avec sa science, il devra faire une belle lutte.

Il y aura toute une série de bons combats préliminaires.

LA CASQUETTE A SAINT-HUBERT

Le club de raquetteurs de La Casquette organise une sortie à Saint-Hubert pour dimanche, le 21 courant, à l'hôtel Charron.

Tous les clubs de la ville qui aimeraient à se joindre à lui sont les bienvenus.

Le départ s'effectuera à 9 h 45 a.m. de la rue McGill par chemin de fer. Les raquetteurs feront une marche de 15 minutes. Le retour s'effectuera à 5 heures de l'après-midi.

L'accueil toujours cordial accordé par monsieur Charron aux raquetteurs dans le passé, assure le succès de la journée de dimanche. Donc, allons tous avec la Casquette à St-Hubert, dimanche prochain. Qu'on apporte ses raquettes.

L'Irish Canadian a défait le Cercle Paroissial St-Henri par 1 à 0 dans une partie très excitante.

A. MARIEN, président du comité d'organisation des courses du Richmond qui auront lieu jeudi soir, à 8 heures, à St-Hubert, a écrit à M. J. E. Lacroix, 1355 rue Notre-Dame O.

CLUB ATHLETIQUE ROYAL

A la dernière assemblée du club, Georges Côté, Albert Blais, Hector Barrette, Henri Tessier et Wm McNichols ont été admis membres du club. Georges Côté relève le défi de Beaudet à 115 livres, pour un match de 30 minutes.

CLUB ATHLETIQUE ROYAL

A la dernière assemblée du club, Georges Côté, Albert Blais, Hector Barrette, Henri Tessier et Wm McNichols ont été admis membres du club. Georges Côté relève le défi de Beaudet à 115 livres, pour un match de 30 minutes.

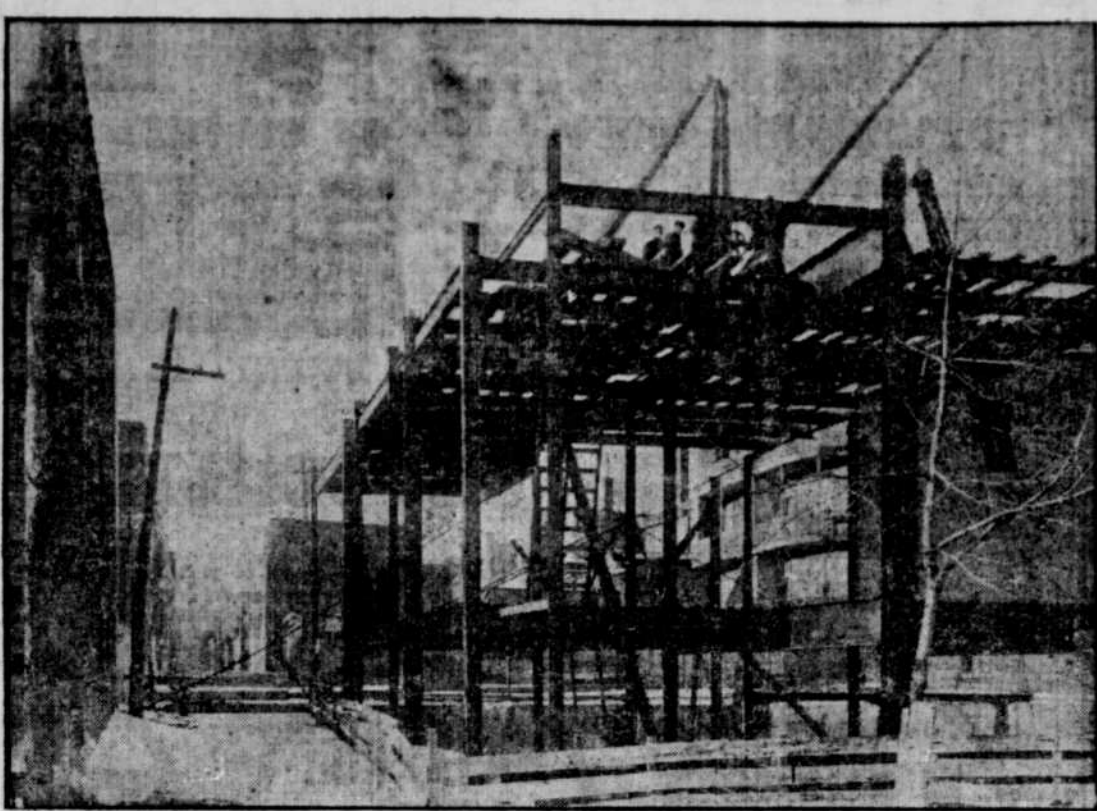
CLUB ATHLETIQUE ROYAL

A la dernière assemblée du club, Georges Côté, Albert Blais, Hector Barrette, Henri Tessier et Wm McNichols ont été admis membres du club. Georges Côté relève le défi de Beaudet à 115 livres, pour un match de 30 minutes.

CLUB ATHLETIQUE ROYAL

A la dernière assemblée du club, Georges Côté, Albert Blais, Hector Barrette, Henri Tessier et Wm McNichols ont été admis membres du club. Georges Côté relève le défi de Beaudet à 115 livres, pour un match de 30 minutes.

Le Clubhouse du National en Voie de Construction



Après avoir fait creuser l'automne dernier les fondations pour son club-house de la rue Charrier, le National a maintenant commencé la construction de l'édifice et une équipe d'ouvriers est occupée depuis le commencement de la semaine à dresser la charpente d'acier. Le photographe de la "Presse" a pris ce matin une vue des travaux que nous publions ici.

LE ST LAWRENCE VAINQUEUR

Le St Lawrence a défait l'Amical de Lachine par 5 à 3 dans une partie de la Ligue Spalding Knickerbocker. Noms des joueurs:

Amical de Lachine: 3 St Lawrence: 5
Metayer... Buts... Cleve
Riiscola... Points... Barclay
Marin... Couverts... Geo. McNamara
Vallera... Avants... Ryan
Lahere... Avants... Beattie
Cosette... Avants... Fergusson
McCall... Avants... Kenney
Referee: B. Dowse, assistant, Lemay;
chronomètres, J. Thomas et L.-A. Charrier; umpires, W. Brown et P. Hayward.

SOMMAIRE
1. St Lawrence... Beattie... 3.00
2. Lachine... Lahere... 3.00
3. St Lawrence... Ryan... 4.00
4. St Lawrence... Kenney... 1.00
5. St Lawrence... Fergusson... 1.00
6. Lachine... Cosette... 6.00
7. Lachine... Beattie... 4.00
8. Lachine... Lahere... 3.00

Ligue Spalding Juvenile.

Champlain Canadian... 6... 1... 857
Desorimier Ind... 6... 1... 757
Red Star... 1... 6... 250
Albion A.A.A... 1... 6... 143

Ligue Spalding Boys.

St. Lawrence Bridge... 3... 1... 750
Co... 3... 1... 500
Royal A.A.A... 3... 1... 500
Montreal Boys... 2... 2... 500
Cadets de St-Lam... 2... 3... 400
Victoria de St-Lam... 2... 3... 400

Ligue Spalding Knickerbocker

St-Lawrence de la... 3... 1... 750
Pointe St-Charles... 3... 1... 750
Hart A.A.A... 3... 1... 600
Silver Star de Vlau... 3... 1... 600
Amical de Lachine... 2... 3... 400

LE CLUB DES ROUTINS

Le club de hockey de M. Zéphirin Boutin lance un défi au Saint-Denis, Saint-Stanislas, Canadien de Saint-Henri, à l'Académie de l'archevêché, au Mont Saint-Louis. Les joueurs sont les suivants: A. Boutin, A. Laframboise, M. Boutin, J. Desjardins, A. Levesque, J. Levesque. Pour toutes inf. s'adresser à M. Zéphirin Boutin, 1822 Châteaubert.

CLUB CHAMPETRE CANADIEN LTEE

Dimanche, 21 courant, le club Champetre Canadien, aura le plaisir de recevoir à son Club House de Montréal-Est, le club de raquette Le Sorel. A cette occasion, et pour fêter joyeusement les visiteurs, le Champetre compte sur les concours des clubs de Montréal, qui le

UN NOUVEAU JOUEUR POUR LE CANADIEN

Inky Tvenouth, de Sydney, N. E., sera mis à l'essai ce soir ou samedi.

Le Canadien est parti ce matin pour Québec où il se rencontrera ce soir avec le club de l'ancienne capitale qu'il a défait dernièrement. Le Bleu-Blanc-Rouge sera privé des services de Jack Laviolette. Un nouveau joueur, Inky Tvenouth, du club Sydney, de la Nouvelle-Ecosse, pratique actuellement avec le Canadien et sera mis à l'essai ce soir ou samedi.

Composition des équipes: Québec. Canadien. Tvenouth... Buts... Moran... Couverts... Munnery... Avants... McDonald... Smith... Berlinguette... Avants... Crawford... Power... Roy, Percival et Dave.

À Montréal, les équipes seront probablement les suivantes: Shamrocks. Wanderers. McCarthy... Buts... Levesque... Couverts... Geo. McNamara... Avants... Ryan... Hyland... Avants... Donnelly... Roberts... Avants... Skinner... Substituts Wanderers — O. Claghorn, Stephen, Urie et Donald Smith. Shamrocks — J. H. Brown, J. Trépaud et Hesson.

Arbitres: Harvey Purford et Johnny Brennan.

Toronto:
Ottawa... Buts... Holmes... Art. Ross... Défense... Carpenter... McCarthy... Défense... Cameron... Darragh... Avants... Wilson... Avants... Foyston... Gerrard... Avants... Walker... Arbitres: Cooper, Simeon et Dr. Wood.

SOMMAIRE
1. Silver Stars... Levesque... 5.00
2. Silver Stars... Heaney... 4.00
3. Silver Stars... Smith... 2.00
4. Silver Stars... Heaney... 5.00

Les Collégiens de Saint-Jérôme se sont organisés avec les joueurs suivants: O. Prigent, Quillette, Conrad Colpron, Leblanc, Alfred Bélair, R. Duquette. Cette équipe lance un défi à tout club de 12 à 14 ans, Lachine, Brossard, Bouché, pour dimanche, inf. Alfred Bélair, 761 Westmount 3339 entre 7.30 et 8.30 p.m.

Le Canada de Malouneuve a débuté le Rosemont par 8 à 1 dans une joute organisée avec les joueurs suivants: O. Prigent, Quillette, Conrad Colpron, Leblanc, Alfred Bélair, R. Duquette. Cette équipe lance un défi à tout club de 12 à 14 ans, Lachine, Brossard, Bouché, pour dimanche, inf. Alfred Bélair, 761 Westmount 3339 entre 7.30 et 8.30 p.m.

seront les bienvenus. Un programme sportif est élaboré pour l'après-midi et la température le permet, et à 8 heures un souper spécial sera servi aux raquetteurs au prix de 15 cts.

Jeudi soir, le comité de direction compte sur la coopération de tous les membres en costume, pour représenter dignement le Canadien aux courses du Richmond. On se rendra à 7 h 45 heures précises chez M. T. Bonin, 461 rue Ste Catherine Est.

LIGUE SPALDING BOYS

Le Royal a défait les Cadets de St-Lambert par 3 à 2 à Outremont. Composition des équipes:

Cadets de St-Lambert (2): Royal (3)
J. Morris... Buts... W. Tansey
N. Elliott... Points... G. Ross
R. Johnson... Couverts... J. Thibault
S. Lalanne... Avants... R. St John
P. Orléard... Avants... D. MacKay
W. Rowe... Avants... R. Desjardins
G. Morris... Avants... O. Desjardins
R. Rensou... Substituts... G. Vodge
W. McKeown... Substituts... C. Cochrane
Referee, V. Trudeau; assistant, A. Young; chronomètres, D. McCord; Umpires, F. Orr et A. Dobson.

SOMMAIRE
1—St-Lambert... S. Lalanne... 4.00
2—St-Lambert... S. Lalanne... 4.00
3—Royal A.A.A... R. St John... 4.00
4—Royal A.A.A... R. St John... 4.00

LIGUE KNICKERBOCKER

Les Silver Stars ont triomphé de la Harry A.A.A. par 4 à 0 dans une partie de la Ligue de hockey Spalding Knickerbocker. Noms des joueurs:

Harry A.A.A.—Silver Stars—4
G. Walsh... Buts... G. Ingle
Simpic... Buts... D. Seymour
Trimm... Couverts... C. F. Durocher
Cavanagh... Avants... R. Willie
Lenny... Avants... R. Smith
Farrell... Avants... Lepage
Doughan... Avants... R. Heaney
Referee, Walker; assistant, Groves; chronomètres, Booth; umpires, G. Douglas et Henry Holman.

SOMMAIRE
1. Silver Stars... Levesque... 5.00
2. Silver Stars... Heaney... 4.00
3. Silver Stars... Smith... 2.00
4. Silver Stars... Heaney... 5.00

Les Collégiens de Saint-Jérôme se sont organisés avec les joueurs suivants: O. Prigent, Quillette, Conrad Colpron, Leblanc, Alfred Bélair, R. Duquette. Cette équipe lance un défi à tout club de 12 à 14 ans, Lachine, Brossard, Bouché, pour dimanche, inf. Alfred Bélair, 761 Westmount 3339 entre 7.30 et 8.30 p.m.

Le-Plus Puissant Allié de l'Automobiliste en Hiver



THE IMPERIAL OIL COMPANY

Limited
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES.

Faite au Canada

HARNAIS DE QUALITE

Donnez à votre cheval l'avantage de tirer parti de toute sa force et de son apparence, donnez-lui un harnais

Marque ALLIGATOR

Le mieux fait, le plus solide et le plus résistant de tous les harnais.

PAS PLUS CHER QUE LES AUTRES

Lamontagne Limitée.

338 RUE NOTRE-DAME OUEST
Près de la rue McGill.
BLOC BALMORAL MONTREAL

LA PREMIER GASOLINE

La Premier est uniforme dans sa qualité; c'est un produit parfaitement distillé et d'un raffinement homogène—ce n'est pas une mixture ni un mélange. Voilà pourquoi elle permet de faire un plus grand nombre de mille par gallon et rend inutiles les ajustements du carburateur. Il y a de la force motrice dans chaque goutte. Si vous ne pouvez vous en procurer à votre garage, écrivez-nous directement.

THE IMPERIAL OIL COMPANY

Limited

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES.

Faite au Canada

LA VENTE DE FEU DE BROCKTON FINIT SAMEDI

Demain, commencera le dernier "tour" de la plus grande vente de chaussures qui ait jamais eu lieu au Canada, avec de plus grandes occasions que jamais.

Samedi, à 11 p.m., il nous faut fermer nos portes, et nous nous mettrons à réparer notre magasin pour notre vente d'inauguration du printemps, dans deux semaines d'ici. Ceci ne vous donne

PLUS QUE TROIS JOURS

pour profiter des valeurs exceptionnelles que nous offrons. Il vous faut agir sans tarder. Cette vente a été sans contredit la plus fructueuse dont fassent mention les annales commerciales du Canada, et les offres spéciales suivantes feront des trois derniers jours les plus réussis de la vente. Venez de bonne heure afin d'avoir le premier choix.

LOT NUMERO UN

Il y a plus de 250 paires dans ce lot — légèrement endommagées par l'eau. Tous les styles et toutes les grandeurs, en cuir jaune, gammetal et cuir verni. Vendues régulièrement \$4.00. Prix de vente

\$1.95

LOT NUMERO TROIS

Dans ce lot, il y a des centaines de paires de chaussures arrivées après le feu (mais commandées avant). Plusieurs représentent les styles anticipés du printemps. Ces chaussures vous auraient coûté \$5.00 et \$6.00 dans les autres magasins de chaussures. Prix de vente

\$2.95

LOT NUMERO DEUX

Les chaussures comprises dans ce lot ne sont que légèrement fumées (pas endommagées) et on y voit tous les modèles et toutes les formes Brockton, dans tous les cuirs et toutes les pointures, (y compris 100 paires de chaussures imperméables noires et jaunes). Avant le feu, ces mêmes bottines vous auraient coûté \$4.00 (et elles valent bien cela). Prix de vente

\$2.45

1000 PAIRES DE CHAUSSURES UN PEU BRULEES

Ce lot comprend environ 1,000 paires de bottines en cuir noir, jaune, gammetal et verni, nombreux styles et toutes les pointures, légèrement endommagées par le feu et l'eau. Mais venez de bonne heure si vous voulez en avoir une paire à ce prix, car elles seront vite cueillies. Ancien prix \$4.00. Prix de vente

25c

Les chaussures Brockton sont renommées pour leur élégance et leurs bonnes qualités de durée. Vous ne pouvez en avoir de semblables ailleurs à moins de \$5.00.

Venez demain en essayer une paire. Pas n'est besoin de leur donner la forme qu'exige votre pied. Elles donnent un ajustement parfait en les mettant.

Brockton Shoe Shop

440 rue Sainte-Catherine Ouest,
(Entre les rues Mansfield et Metcalfe.)

CLAQUES

150 paires de chaussures Jacques et Merchants de 1ère qualité, non endommagées. Rég. \$1.25 pour... 85c

Brockton Shoe Shop

440 rue Sainte-Catherine Ouest,
(Entre les rues Mansfield et Metcalfe.)

LE FUTUR BROADWAY DE MONTREAL

Ce sera, dit le maire Martin, l'avenue Mont-Royal.

EXPROPRIATIONS RUE
SAINT-CATHERINE

Les grands propriétaires de l'ouest s'objectent à trop de charges.

Une déléguée d'importants propriétaires de la rue Saint-Catherine-Ouest s'est présentée, hier après-midi, devant le Bureau des commissaires, dans le but de faire amender l'article 452 de la Charte, relatif aux expropriations à partir de la rue Guy jusqu'au boulevard Saint-Laurent. Elle était composée de M. W. M. Birks, chef de la maison du même nom, et de M. A. Nixon, de la maison Morgan, qui fit observer que sa compagnie payait en taxe \$1 sur chaque \$200 qui tombait dans le trésor municipal.

M. H. A. Hutchins, avocat, qui accompagnait ces messieurs, se fit leur porte-parole. Lorsque l'on procéda à une expropriation rue Saint-Catherine-Ouest, dit-il, les cotisations municipales déterminent le nombre des propriétaires qui, selon eux, se trouvent à en bénéficier directement et qui, par conséquent, doivent en subir le coût. Lors de la dernière expropriation, les propriétaires ainsi atteints ont été appelés à payer comptant \$6.67 pour chaque pied de terrain exproprié.

Or, M. Hutchins explique que ce ne sont pas les propriétaires qui bénéficient directement de l'expropriation, mais plutôt les passants, le public en général. Il demande donc que l'article 452 soit amendé afin que la proportion du coût de l'expropriation soit répartie d'une manière plus équitable.

Le maire Martin intervint ici dans cette exposition pour déclarer que selon lui la rue Saint-Catherine avait atteint son zénith et que le futur Broadway montrealais serait l'avenue Mont-Royal, plus au nord.

—Raison de plus, repartirent-

CONTRE CONSTIPATION, MAL DE TÊTE, RHUMES, PRENEZ CASCARETS

Le mal de tête, l'acidité stomacale, le mauvais rhume ou la constipation disparaissent le matin.

Achetez-en une boîte de 10c maintenant.
La langue chargée, le mauvais rhume, l'indigestion, le teint jaunâtre et les terribles maux de tête proviennent de la torpeur du foie et de l'engorgement des intestins, lesquels sont causés par votre estomac se remplissant d'aliments non digérés qui sursistent et fermentent comme les vidanges dans un baril. C'est le premier pas vers des souffrances indicibles, indigestion, gaz fétides, mauvaise haleine, peau jaunâtre, crainte mentale, tout ce qui est horrible et dégoûtant. Un Cascaret se soit nettoiera parfaitement vos intestins constipés et vous mettra en bonne condition le matin. Il travaille pendant votre sommeil. Une boîte de 10c chez votre pharmacien vous tiendra en bonne santé pendant des mois. Des millions d'hommes et de femmes prennent occasionnellement un Cascaret pour régler leur estomac, leur foie et leurs intestins et ils ne ressentent aucun moment de malaise. N'oubliez pas les enfants, leur petit organisme a aussi besoin d'un bon nettoyage doux.



MM. Nixon et Hutchins, pour diminuer les charges imposées sur les propriétaires riverains de la rue Saint-Catherine. Une courte discussion suivit, à l'issue de laquelle le contrôleur McDonald remarqua que les propriétaires avaient surtout à se plaindre du fait qu'ils devaient payer comptant. Il suggéra que le paiement de la taxe imposée pour défrayer le coût de l'expropriation se fit dans une période de dix années. La déléguée accepta cette suggestion et M. Hutchins demanda alors que l'article 452 de la Charte fut amendé de manière à ce que tout propriétaire puisse décider à son gré de payer la taxe spéciale dans le cours d'une période de dix années, avec intérêt de 5 p.c.
Le Bureau des Commissaires se rendit aussitôt à cette demande, et des recommandations en ce sens seront faites au Conseil municipal.

NOUS FERONS NOUS AUSSI UNE VENTE DE LIQUIDATION

NOUS AVONS FERME NOTRE MAGASIN DU BAS DE LA VILLE (305 NOTRE-DAME OUEST) OU NOUS AVONS COMMENCE NOS AFFAIRES IL Y A 25 ANS et nous avons déménagé tout notre stock à notre magasin du haut de la ville

284 STE-CATHERINE Ouest Où toutes nos marchandises :

MANTEAUX, COSTUMES, ROBES, JUPES ET BLOUSES

à 25 cts. dans le DOLLAR

N'OUBLIEZ PAS qu'il y aura dans cette vente des occasions comme vous n'en avez pas encore vues dans une vente de Banqueroute à Montréal. Nous n'avons que quelques jours pour disposer de ce stock de \$35.000.00

NEZ DE BONNE HEURE JEUDI MATIN, CAR CETTE VENTE NE DURERA QUE QUELQUES JOURS

Des Centaines de Blouses A 29^c Valant \$1.50	250 MANTEAUX A Ecouler à 99^c Prix régulier \$8	ROBES DE MAISON 49^c Régulier \$2.00	Costumes \$2.99 Régulier \$12.50	ROBES DE SOIE \$3.99 Régulier \$15.00
BLOUSES DE SOIE \$1.69 Régulier \$5.00	BLOUSES DE LINGERIE 69^c Valant \$2.00	Maneaux d'Hiver \$3.95 Valant \$15.00	Jupons 49^c Valant \$2.00	Costumes \$6.95 Valant \$15.00

Des milliers d'autres occasions merveilleuses trop nombreuses pour être mentionnées dans cette annonce

RAPPELEZ-VOUS QUE LA VENTE COMMENCERA JEUDI A 8.30 A.M.

A NOTRE MAGASIN DU HAUT DE LA VILLE Notre Seul Magasin Maintenant

284 STE-CATHERINE OUEST, M. MARCHAND



Pourquoi "pas de Thé ni Café" pour les Enfants?

Beaucoup de parents qui boivent du thé ou du café ne permettent pas à leurs enfants d'y toucher.

Les 1½ à 3 grains de la drogue caféine contenus en moyenne dans une tasse de thé ou de café, sont beaucoup plus nuisibles à la nature sensible d'un enfant qu'à celle d'un adulte; de même que l'eau goutte à goutte ronge la pierre, de même les doses répétées de caféine minent la constitution la plus robuste.

Les parents qui voudraient protéger leur propre santé comme celle de leurs enfants, comprendront la raison de l'abandon du thé et du café pour leur substituer le

POSTUM

[Fait au Canada]

Ce pur breuvage-aliment ne contient rien de nuisible ou de dangereux, mais il est, au contraire, hygiénique et fortifiant.

Le Postum est facile à préparer; il a une délicieuse saveur, et il est bon et pour les enfants et pour les adultes.

Le Postum se vend sous deux formes: Postum ordinaire, qu'il faut faire bouillir, 15c et 25c le paquet; Instant Postum, qui se dissout dans l'eau chaude — se fait instantanément dans la tasse, 30c et 50c la boîte.

Les deux sortes sont également délicieuses, et leur coût par tasse est à peu près le même.

"Il y a une Raison" pour POSTUM

—En vente partout chez les épiceries.

Canadian Postum Cereal Co., Limited, Windsor, Ont.

NOUVELLES OUVRIERES

Une nouvelle organisation de travailleurs vient de prendre place, avec un éclat qui permet les plus encourageants espoirs, sous la bannière des organisations ouvrières de Montréal. C'est le club municipal Saint-Jean-Berchmans. Ce club a pour but de grouper, dans un commun esprit de protection et de fraternité, les ouvriers, et les citoyens des autres classes de la société, commerçants, industriels, hommes des professions libérales, qui se sentent, dans le cœur, le désir ardent et sincère d'aider, de leur concours précieux et ami, la classe laborieuse, dans la terrible crise qu'elle traverse aujourd'hui. Le club municipal Saint-Jean-Berchmans compte plus de 500 membres. Ses réunions régulières auront lieu, chaque vendredi soir, dans le sous-sol de l'église. Nous souhaitons de tout cœur, au nouveau-né, longue vie et complet succès dans ses entreprises.

L'union locale No 349 des peintres, a tenu sa dernière assemblée, lundi soir, aux nouveaux quartiers généraux du conseil des métiers de la construction, 417 rue Ontario. La discussion principale a porté sur l'opportunité de rétablir la charge d'agent d'affaires. Après discussion, il a été convenu de remettre la question pour discussion et action à prendre à la prochaine assemblée.

A sa dernière assemblée, le local No 93 des charpentiers en fer de Montréal, a adopté une résolution de regrets et de sympathiques condoléances, à l'adresse de la famille de M. Alfred Gagnon, membre de cette union, décédé, à l'âge de 26 ans. A ses funérailles, ce local était représenté par plusieurs officiers.

A la question d'intérêt public, que nous a posé un correspondant, nous ne pouvons faire, pour le moment, que la réponse suivante: "Les employés et ouvriers du gouvernement fédéral, ceux du gouvernement provincial et ceux de la municipalité de Montréal, n'ont subi aucune diminution de salaires cette année; quelques-uns ont reçu même une augmentation, les employés des banques n'ont eu également aucune diminution de salaires à supporter."

Réunions pour ce soir, 8ème mercredi du mois.
TEMPE DU TRAVAIL: Conseil de district des charpentiers menuisiers; Union internationale No 58 des cigariers; Union No 153 des poseurs de lattes; SALLE CORBELL: Union No 266 des cordonniers de B. & S. W. U.
SALLE SAINT-ONGE: Unions des tailleurs de pierre.
SALLE ALLIANCE NATIONALE: Union internationale No 91 des

retour.
SALLE SAINT-JOSEPH: Union internationale No 463 des électriciens.
SALLE MIRON: Club ouvrier du quartier Longue-Pointe.

LE COMTE D'ERROLL PRESIDE L'ASSEMBLEE DE LA COMPAGNIE BOVRIL

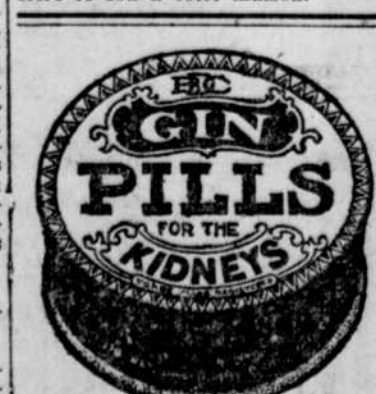
Le comte d'Erroll, K.T., C.B., dans les remarques qu'il fit au cours de l'assemblée générale annuelle de la Compagnie Bovril Limited, tenue à Londres, mercredi le 10 février, mentionna le fait que les ventes du Bovril pour 1914 (sans compter les commandes du gouvernement) ont dépassé tous les records précédents dans l'histoire de la compagnie, et que les profits nets des affaires de l'année excédaient ceux de 1913. Il parla de la grande utilité du Bovril pour les soldats de l'empire au front, et il fit une lettre que le général Sir Horace Smith-Dorrien, commandant du second corps d'armée, a écrite, à Mlle Gladys Storey, fille de G. A. Storey, académicien royal, lequel avait organisé un concours dans le but de fournir du Bovril chaud aux soldats dans les tranchées.

Le général Sir Horace Smith-Dorrien écrivait: "Il n'est pas de suggestion plus pratique que votre offre de fournir du Bovril aux hommes dans les tranchées, et un tel projet, destiné à soutenir les forces de nos soldats, aura rencontré l'entière approbation de notre très respecté chef-marchand, feu Lord Roberts."

Lord Erroll cita aussi le passage suivant d'une lettre écrite par le lord-maire de Londres, Sir Charles Johnson, à la jeune dame: "L'approvisionnement de Bovril aux hommes dans les tranchées." Le comte d'Erroll naquit à Kingston, Ontario, en 1852. Son père occupait une position officielle au Canada à cette époque. Lord Erroll est le 24. "Hereditary Lord High Constable of Scotland" et il est ainsi le plus proche sujet de la famille royale en Ecosse. Il est président de la Compagnie Bovril Limited depuis trois ou quatre ans.

INCENDIE A LONGUEUIL

(Du correspondant de la PRESSE)
Longueuil, 17. — Un incendie a causé des dégâts évalués à \$400 à la maison de M. F. H. Hand, 25 avenue Victoria. Le travail des pompiers a eu pour effet de circonscrire le feu à cette maison.



Si votre vessie vous fait souffrir—si vous souffrez d'incontinence ou de retardement d'urine—de douleurs cuisantes—de faiblesse ou de douleurs dans les reins—ou de la pierre dans la vessie—prenez des PILLES GIN. Elles guérissent—50c. la boîte—4 pour \$2.50. Partout chez les pharmaciens.

LES FINANCES DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

A l'inauguration du nouveau conseil, l'échevin R. Prieur discute les moyens de les rendre prospères.

Pointe-aux-Trembles, 17. — L'inauguration du nouveau conseil élu le premier février dernier, s'est faite hier soir en présence de la foule des contribuables. Tous les membres du conseil étaient à leur siège. M. le maire Joseph-Edouard Charbonneau occupait le fauteuil. L'incident le plus saillant de la séance a été le discours du nouveau leader du conseil, M. l'échevin R. Prieur, qui a discuté les moyens de prendre pour rendre les finances de la Pointe-aux-Trembles plus florissantes. Actuellement, le budget annuel se solde par un déficit, état de choses que M. Prieur attribue aux grands travaux que l'ancien conseil a entrepris, tel l'élargissement de la rue Notre-Dame à 70 pieds, la construction d'épout à cinq pieds de diamètre, etc. M. Prieur affirme que ces grands travaux profitent surtout aux citoyens de Montréal, et qu'il n'est que juste que cette dernière ville fasse quelque chose pour solder le coût. On peut en dire autant pour toutes les autres villes qui entourent la métropole, et M. Prieur a déclaré qu'à la prochaine session de la législature provinciale, il suggérerait que la ville de Montréal soit tenue de verser un octroi annuel de \$25,000 à \$35,000 entre les mains des trésoriers des municipalités de la banlieue, telles Verdun, Outremont, Maisonneuve, etc. Par ce moyen, la ville de Pointe-aux-Trembles parviendrait à rencontrer ses obligations sans char-

ger ses contribuables de nouveaux fardeaux.
La dette de Pointe-aux-Trembles est actuellement de \$556,712.54, avec une évaluation foncière de \$3,511,000.00. Le déficit annuel est d'environ \$27,000. M. Prieur dit que si l'on ne parvient pas à obtenir la réalisation de ce premier projet, il faudra bien trouver un autre moyen de remettre l'équilibre dans les finances, au moyen de nouveaux impôts.

Dans son adresse, le maire Joseph-Edouard Charbonneau a remercié ses électeurs de la marque de confiance qu'ils lui avaient accordée, ainsi qu'à ses collègues, et il invita les membres de l'ancien conseil à oublier les incidents de la dernière lutte électorale et à travailler avec le nouveau conseil au progrès et à la prospérité de Pointe-aux-Trembles.

L'échevin Rosaire Prieur a été élu maire-suppléant pour les prochains trois mois. Les comités administratifs ont été formés comme suit: Finances: l'échevin Prieur, président, les échevins Monette, Beaudry et Reeves.
Travaux publics: l'échevin Beaudry, président, les échevins Prieur, Monette et Beauchamp.
Hôtel de ville, police et feu: l'échevin Reeves, président, les échevins Dagenais, Beauchamp et Beaudry.
Après les discours du maire et de

REFUSEZ LES SUBSTITUTS

Les maîtres musiciens, les étudiants, les artistes qui domment des concerts et le public amateur de musique ont placé la couronne de laurier de haut mérite sur le

PIANO WILLIS

"Fait au Canada"
Sa sonorité puissante et très riche, sa touche élastique et sympathique, son mécanisme superbe et sa caisse superbement finis donnent au Willis le premier rang comme piano à prix populaire. Venez voir les modèles que nous étalons actuellement.

WILLIS & CO., Limited
Fabricants
580 RUE SAINT-CATHERINE OUEST
Angle Drummond
Aussi seuls représentants canadiens pour le "Knabe", "le meilleur piano du monde".

l'échevin Prieur, M. le curé J. O. Roussin, appelé à adresser la parole, invita les membres du conseil à travailler dans la plus parfaite harmonie au bien-être moral et matériel des contribuables de cette ville.

Une lettre privée nous apprend une promotion sur le champ de bataille en France, qui fera plaisir à bien du monde. Le soldat Pierre Henry, parti de Québec, en septembre, à l'appel de sa patrie, a été nommé caporal après un mois de service dans les tranchées, puis promu au grade de sergent. Finalement, les autorités militaires l'ont trouvé digne de suivre un cours d'officier de génie.

M. Pierre Henry est le fils de M. Gabriel Henry, ingénieur en chef des chemins pour la province de Québec.



QUE DIT VOTRE MIROIR?

Vous ne pouvez avoir un beau teint sur demande. Le

Vaseline
(Marque de Fabrique)
COLD CREAM
Fait au Canada

employé régulièrement, fera disparaître les rides et rendra la peau unie, claire et saine. Le Cold Cream à la Vaseline ne contient pas de gras animal ou végétal. Il est stérilisé dans sa fabrication et délicieusement parfumé. Les préparations à la Vaseline sont en vente chez tous les chimistes et marchands généraux. ÉVITEZ LES IMITATIONS. Insistez pour avoir "Vaseline" dans les paquets d'origine portant le nom de CHESEBROUGH MANUFACTURING CO., Consolidated.

Brochures illustrées gratis sur demande.
CHESEBROUGH MFG CO.
(Consolidated)
1880 AVE. CHABOT, Montréal.

SIGNOR CICCOLINI

Signor Ciccolini, le fameux ténor italien, qui a récemment donné un concert avec Mlle Teyte et Mark Hambourg, nous a fait, hier, l'honneur d'une visite en compagnie de M. J. H. Bourdon, notre impresario bien connu. Signor Ciccolini est absolument enchanté de la façon qu'il a été reçu ici et à Québec, et il déclare qu'il se souviendra longtemps de sa première visite parmi nous. En outre qu'il est jeune, Signor Ciccolini est un ardent patriote. "Soyez assuré, nous dit-il, que si l'Italie, comme je le crois, se joint bientôt aux Alliés, je serai un des premiers à courir sous les drapeaux; d'ailleurs, j'appartiens à la cavalerie." Signor Ciccolini est retourné hier soir à New-York.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la
Signature de J. H. H. H.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.



Valeurs Epatantes en Confection

ROBES DE SOIRÉE, une en charmes marine avec corsage en dentelle guipure et volant; l'autre en drap français fauve avec veston en velours de soie, couleur doré. Rég. \$12.49 pour \$75.00 pour.

ROBES DU SOIR, tunique dentelle brodée, dessous tulle fantaisie. En noir, écarlate et blanc. Régulier \$5.98 \$22.50 à \$30 p.

COSTUMES TAILLEUR TWEEDS FANTAISIE DE BELLE QUALITÉ, et serge, genre tailleur. Bons styles et couleurs. Doubleure de soie. Toutes grandeurs. Rég. \$12.50 à \$25 pour.

MAINTENUS EN VELOURS DE SOIE NOIR, désirables pour personnes âgées, un avec collet et poignets en grosse dentelle guipure, doubleure de satin broché. Prix \$3.98 \$37.50

MAINTENUS DE BEBES, grand assortiment de tissus et couleurs, entièrement doublés. Ages 1 à 3 ans. Rég. \$4.00 à \$5.50 pour \$1.98

MAINTENUS EN PELUCHE BROCHÉE, belle qualité, en tulle, noir et doré, doubleure de satin. Rég. \$25 à \$30 pour \$12.49

MAINTENUS DE BEBES, choisis de dentelles et couleurs, entièrement doublés. Ages 1 à 3 ans. Rég. \$1.75 à \$4 p. \$98c

ARTICLES POUR HOMMES ET GARÇONNETS

Chemises de nuit en flanelle importée, belle qualité, jolies couleurs. Rég. \$1.25 pour \$69c

Foulards en drap de soie, tricot uni, en doré, vin, écarlate et bleu. Rég. \$1.50 pour \$59c

Gilets-tricot pesants pour hommes, en gris, marine et noir. Rég. \$1.25 pour \$49c

Jersey tout laine pour garçonnets, en marine ou gris, fin laine broché. Rég. \$1.50 pour \$79c

Complets pour Garçonnets

COMPLETS POUR GARÇONNETS, 8 à 15 ans, style Norfolk, collets boutants, tweed diagonal brun et bleu, cheviot, gris, pâle. En tweed rayé brun. Rég. \$2.89 \$3.45

En serge marine. Rég. \$4.95 \$6.00

COMPLETS POUR HOMMES, nouveau style, en tweed rayé gris. Rég. \$9.45 \$7.45

En serge marine. Rég. \$12.50 \$7.45

En tweed rayé bleu. Rég. \$12.50 \$5.95

VENTE DE BRODERIE

Robes sur mousseline Suisse, semi-confectionnées, pour robes, comprenant 2 1/2 verges de broderie de 27 pouces, 2 1/2 verges de broderie étroite et 2 1/2 verges d'entre-deux. Le tout régulier \$3.00 pour \$1.49

Broderie sur linon et mousseline, largeur 5 1/2 à 6 pouces, passe-ruban. Régulier \$2.00 pour \$9c

Laine glacée blanche et noire, en boules d'une once. Prix \$12 1/2c

EPICERIE

SUCRE GRANULÉ, 10 LBS. 69c

Soupe Clark, 3 litres de 10c pour 11c

Catnap Sapho, bouteille. 15c

Moutarde enrobée grosse bout. 10c

Bleu liquide, bouteille. 10c

Pêches au lait, 2 grosses boîtes. 25c

Riz Pampa, 4 lbs. 25c

Quaker Oats, gros paquet. 25c

Farine de blé, 5 lbs. 25c

Pois verts, 4 lbs. 25c

Tapioca, 4 lbs. 25c

Haricots de la Havane, 3 boîtes. 25c

Homard boîte 1/2 lb. Rég. 30c pour 25c

Set de table, 2 sacs de 10c pour 15c

Soupe Campbell, 2 boîtes. 25c

SAUMON FOLIE VICTO. 20c

RIA, Rég. 25c pour 20c

Crisco pour friter, boîte. 30c

Poudre à pâtisserie, 10c

Riz d'Inde en épis, grosse boîte. 25c

Gros haricots, 4 lbs. 25c

Tomates Graham, 5 lbs. 25c

TOMATES VICTORIA, 3 24c

BOITES, 25c

Salmon Rose, 2 boîtes. 25c

Les Foules ne Diminuent pas à notre

Vente du Stock de Faillite de Chas. T. Hooper Co.

Rien de surprenant — le grand nombre de ceux qui ont profité des OCCASIONS SANS PAREILLES offertes à cette vente n'ont pu s'empêcher de les faire voir à leurs amis — et ceux-ci viennent en foule — ils ne sont pas déçus car il y a encore de SUPERBES MARCHES pour tous.

PORTRAITS GRATUITS

Si vous avez parmi vos photographies celle de quelque personne qui vous soit chère, apportez-nous-la avec \$5.00 DES COUPONS que vous recevrez gratuitement avec chaque achat de 10c et plus — NOUS L'AGRANDIRONS ET LA FINIRONS A L'HUILE, BLANC ET NOIR, GRATUITS.

Cadres \$1.00 et plus.

Occasions sans Pareilles en Etoffes à Robes et Soieries

Couvertures de Lit à Moitié Prix

COUVERTURES DE LAINE GRISE, grande dimension pour lit double, bordure de couleur. Valeur spéciale \$3.49

SEULEMENT 12 PAIRES DE COUVERTURES de laine écossaise blanche, toutes avec bordure fantaisie. Pesant 8 lbs. Valeur \$5.95

GRANDES SERVIETTES EN TOILE DE TURQUIE, qualités assorties, blanc et couleur, quelques-unes avec rayure au centre, aussi d'autres en toile de coton. Valeurs jusqu'à 60c \$22 1/2c

COUVERTURE DENTELLE BLANCHE, avec une paire de dessous d'oreiller et dessous de bureau pour appareiller, grande dimension pour lit double. Le tout dans une jolie boîte. Valeur rég. de \$6.50 pour \$3.79

TUQUES

TUQUES POUR GARÇONNETS ET FILLETES, marque Ballantyne, toutes couleurs. Rég. 60c et 75c pour \$29c

BOUCHERIE

Meilleur beurre de crémère, lb. 34c

Meilleur beurre de ferme, lb. 30c

Graisse composée, chaudière de 3 lbs. 45c

Graisse composée, bidon d'une lb. 15c

Côtes de bœuf, lb. 15c

Oufs de choix, la doz. 35c

Fromage doux extra, la lb. 24c

Légumes de toutes sortes, radis, persil, choux rouges, tomates, choux-fleurs, poireaux, betteraves, navets, etc.

BOTTINES, SOULIERS, PANTOUFLES ET CLAQUES POUR HOMMES, FEMMES, GARÇONNETS ET ENFANTS

A des Réductions de Prix Incroyables

BOTTINES BLUCHER LACÉES ET BOUTONNÉES POUR DAMES, quelques paires en cuir vert dans le lot, tout moyen, semelle à trépoint Mackay, talon cabane. Toutes pointures. Valeur de \$3.50 pour \$1.69

500 PAIRES DE CLAQUES CROQUET POUR DAMES, doublure de coton noir, bout moyen et talon haut. Pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$37c

BOTTINES BLUCHER POUR GARÇONNETS, semelle piquée à l'intérieur, talon haut. Pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$1.69

SOLAIERS PUMPS TAILLÉS POUR HOMMES, doublure de soie et cuir, bout uni, semelle bonne qualité, talon haut. Toutes pointures. Rég. \$2.50 pour \$99c

PANTOUFLES DE MAISON POUR DAMES, doublure de soie, semelle piquée à l'intérieur, en trois couleurs différentes. Pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$79c

CLAQUES ROMEO EN JERSEY POUR DAMES, talon haut cabane. Pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$69c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR HOMMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR GARÇONNETS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR ENFANTS, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c

CLAQUES TEMPETE POUR DAMES, talon haut, pointures: 2 1/2 à 7. Rég. 75c pour \$49c



TROISIEME PARTIE

Sous l'Uniforme Français

Et César Sanguinède se répétait: — Je suis loufoque tout à fait, car je n'y comprends plus rien du tout !

Le colonel s'était assis sur un canapé auprès de Drogot. César vint s'appuyer contre la cheminée, tout près d'eux, pour mieux entendre. Pourquoi sa curiosité était-elle à ce point éveillée ? Rien, par le fait, ne donnait un corps à ses soupçons. Et ces soupçons, même, n'existaient pas. Mais, depuis l'entrée de Frédéric Drogot chez le général, César marchait de surprise en surprise, et il se laissait aller au flot de ses étonnements, sans réfléchir et sans avoir le temps de coordonner ses pensées.

Surchamp, heureux de retrouver

la garnison du fort de Bir-Alak.

En somme, il n'était donc pas pris au dépourvu.

Par quelques tours de phrases ingénieuses, on lui rappela que trop sur les lieux, il se sauverait peut-être de ce nouveau danger.

Il répondit, parlant avec lenteur, réfléchissant, pesant ses mots: — Capitaine Giraud, blessé deux fois, à Abéché, et passé deux années en France pour se rétablir. Il est de retour au Soudan, où il est arrivé quelques jours avant mon départ. Je l'ai vu par des camarades, qui sont venus se guérir à l'hôpital.

Capitaine Louvet, invulnérable aux coups de lance et aux balles, insaisissable aux flèches. Il est en fer, ainsi que notre commandant Dupré. Et pourtant, pourtant, pour ce dernier, quelle mine tannée. Mais, ça, ça change, ça change.

Mais le colonel l'interrompit, doucement, la voix restant très calme: — Vous devez confondre, lieutenant. Le commandant Dupré est un colosse... haant en couleurs et fort en chair... Il était mon camarade à Saint-Cyr. Je ne crois pas que depuis lors il ait à ce point changé.

— C'est juste, fit Drogot sans se déconcerter. J'ai fait le portrait du lieutenant Magliet... J'ai en souvenir, depuis quelques mois, à la suite de ma fièvre et de mes blessures, de ces absences de mémoire...

— Mon général, j'ai profité de mon congé pour faire en ces derniers temps une tournée dans l'Est et le Nord-Est, pour mon éducation personnelle. Je suis des Ardennes et je compte de nombreux amis tout le long de la frontière. J'ai reçu de fréquentes plaintes... Les espions de l'Allemagne sont partout.

— Et le gouvernement ne fait rien contre ?

— Le général dit: Mon général, j'ai profité de mon congé pour faire en ces derniers temps une tournée dans l'Est et le Nord-Est, pour mon éducation personnelle. Je suis des Ardennes et je compte de nombreux amis tout le long de la frontière. J'ai reçu de fréquentes plaintes... Les espions de l'Allemagne sont partout.

— Et le gouvernement ne fait rien contre ?

— Le général dit: Mon général, j'ai profité de mon congé pour faire en ces derniers temps une tournée dans l'Est et le Nord-Est, pour mon éducation personnelle. Je suis des Ardennes et je compte de nombreux amis tout le long de la frontière. J'ai reçu de fréquentes plaintes... Les espions de l'Allemagne sont partout.

— Et le gouvernement ne fait rien contre ?

seuls. Drogot surprenait leurs pas, leurs gestes dans l'obscurité, et les jeunes gens ne pouvaient s'en douter. Mais ils étaient trop loin et aucune de leurs paroles n'arrivait jusqu'à lui. Avant-il besoin de les entendre, et l'expression des visages, les gestes entravés n'avaient-ils pas assez d'éloquence ? Tous les deux très pâles, tous les deux très émus, mais tous les deux se contenant, essayant de dominer et de cacher leur émotion. Ah ! comme il eût voulu être auprès d'eux pour écouter ! Lui paraissait froid et sévère... triste aussi. Elle, ardente, et parfois les mains jointes en un mouvement nerveux aussitôt réprimé. Quel donc, entre eux ? Quelle intimité ? Quelle prière ? Quel refus ? Et qui sait même si rien de tout cela existait ? Qui sait même si tout ce que Drogot soupçonnait, prières, refus, émotions, ne se dérobait pas sous des paroles tout simplement banales et de politesse mondaine ?... Il y a la ton des banalités sous des mots, et le regard d'anxiété qui les accompagne et le tremblement qui assourdit la voix...

Et tout à coup, sans que nulle parole décisive ait été échangée, on s'est compris, le malheur et le bonheur sont venus... Un rien a décidé d'une joie ou d'une larme. Et voilà, justement, que Chémery a quitté Madeleine... Il reste maître de lui, malgré son visage bouleversé... Il s'éloigne... Du désespoir passe dans ses yeux... Drogot voit tout cela... dans un coup d'observation aigüe... Et ce qu'il voit également, pendant que Chémery s'éloigne d'elle, c'est Madeleine qui s'esquive furtivement les yeux baissés.

A l'insu du général Bénévise, pourquoi César hésitait-il à répondre ?

Un phénomène bizarre se passait en lui... Il avait peur !

Il avait peur de dévoiler quelques-uns de ses actes mystérieux, en ce milieu composé pourtant d'officiers qui gardaient le plus absolu silence... comme s'il avait redouté quelque révélation de ce qu'il allait dire...

Mais qui pourrait-il soupçonner ? De qui viendrait, de quel traitre, cette révélation, cette trahison ? Ces murs de la villa du général entendaient souvent des choses graves ou se débattaient les intérêts primordiaux de la patrie.

Et rien, jamais, n'avait transpiré au dehors.

Dès lors, pourquoi craignait-il aujourd'hui, quand il ne craignait pas hier ?

Vaguement son regard tomba sur cet officier dont la présence le troublait, si fort. Et, finalement, comme les fois précédentes, l'indistinct se termina par un haussement d'épaules.

— On a rogné le crédit affecté à l'épionnage, dit-il, on surveille bien encore par-ci par-là les agents qui travaillent sur la frontière, mais ça ne suffit pas à établir un service de contre-espionnage, il n'y faut pas songer... On y songera quand l'Allemagne sera chez nous, et quand nos enfants porteront le casque à pointe... Il sera trop tard... Alors,

moi, j'ai vingt millions... grâce au cirage paternel, je gagne, en outre, quatre cent mille francs par an... Je ne suis pas soldat... Je suis libre... Et je me suis dit: "Ce que le gouvernement ne fait pas, je le ferai..."

Brusquement Frédéric Drogot venait de relever la tête.

— Nous n'avons pas de plus grand ennemi qu'un agent de l'Allemagne nommé Jean Cabral, nommé aussi Tcheko, et surnommé Tête-de-Mort. Ce que cet homme a déjà fait de mal à la France ! Eh bien, Jean Cabral-Tcheko-Tête-de-Mort n'a pas de plus grand ennemi que moi... Il ne fait pas une démarche que je ne la connaisse, et il n'est pas un seul de ses hommes, le long de la frontière aussi bien qu'au cœur même de la France qui ne soit double de l'un de mes apôtres comme par son ombre...

Drogot passa furtivement la main sur son front mouillé de sueur. Il eut un moment un vertige. Un danger formidable surgissait devant lui, tout à coup.

— Ce Tcheko est même à Paris en ce moment... Par un hasard ridicule, je l'ai perdu de vue au moment où, au Rond-Point, il rejoignait un complice.

Le cœur de Drogot un moment, cessa de battre... Toute sa figure exprima une fatigue et une angoisse intenses que le colonel Surchamp s'inquiéta:

— Vous souffrez, lieutenant, demandait-il à voix basse.

— N'y prenez pas garde, mon colonel, je suis habitué à ces crises.

César poursuivait, et cette fois son récit s'accompagna d'un éclat de rire:

— J'ai même surpris Tcheko et sa bande, il y a quelques mois, dans une ferme de la frontière... on apparaît un moment le grand chef de l'espionnage allemand, on si vous préférez, du service cartographique, savez-vous ? général Schweiber ! Je connais cette ferme de Berncourt... Elle m'a appartenu... Je m'étais glissé dans le mur... J'ai entendu... leurs projets, le sabotage de nos chemins de fer, avec la complicité de nos anarchistes, l'écroulement de nos tunnels et de nos ponts... Et même...

Ici, le rire de César s'accroûtait.

— Et même, ce que je me suis amusé !... Non ! Vous ne devinez pas !... Une bonne farce ! J'avais apporté une boîte à musique qui joue la "Marseillaise"... et tout à coup, pendant que leur haine et leurs convulsions battaient nos arrières, se distribuait déjà nos pauvres provinces de l'Est, voici ce qu'il m'ont entendu:

Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons !

Alors, si vous aviez vu !... Cette frousse ! Cette fuite éperdue, le feu au derrière !... Moi, je ne pouvais guère les voir, dans le mur, mais je les devinais, et ce que j'ai ri !

(A suivre)